

RAPPORT D'ACTIVITÉ



féderation suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
FREPP

2022 – 2023



SOMMAIRE

Le mot du Président	05
Le message du Directeur	07
Situation économique	08 - 11
Situation du marché et prix	12 - 17
CCT du second œuvre romand	18 - 19
RESOR	20 - 22
Caution	23
Réseaux sociaux : Les Vrais Pros !	24
FREPP Info	25
Formation de base	26 - 29
Championnats romands des métiers & SwissSkills	30 - 31
Formation supérieure	32 - 33
Collecte des déchets spéciaux	34
FP ³ - Fonds professionnel romand de la plâtrerie-peinture	35
appli-tech 2023 à Lucerne	36 - 37
Campagne : Les Vrais Pros !	38 - 39
Sécurité au travail	40
SUVA	41
Associations économiques (Constructionromande, USAM, UPS)	42 - 43
Fournisseurs / Partenaires	44 - 45
Remerciements	47
Commissions	48 - 49
En vente, team et comité FREPP	51 - 53

Dans ce rapport, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.



Oil & Whisky
Epicerie fine

Le monde de
WHISKY

LE MOT DU PRÉSIDENT



Une année déjà que les délégués de la FREPP m'ont fait l'honneur de me porter à la tête de notre organisation professionnelle faïtière romande. Un des côtés positifs de la présentation de ce rapport annuel est le fait qu'il nécessite que je prenne le temps d'un bref retour en arrière; mais comme c'était hier, c'est assez facile.

En ayant siégé plusieurs années au comité central romand, j'avais une idée assez précise de la tâche qui m'attendait. Mais entre traiter régulièrement de sujets qui sont amenés sur la table et être directement à la barre du navire FREPP, il y a une différence notable.

Le président doit faire décider et décider d'entreprendre, de développer, d'étudier de nombreux sujets dont certains demandent une profonde réflexion. Bien que soutenue par un directeur et un secrétariat engagé et efficace, la responsabilité n'en est pas moins présente.

Mais autant vous le dire de suite, j'ai beaucoup de plaisir à travailler avec mon comité à faire avancer la cause des entrepreneurs romands de la plâtrerie-peinture. Tant en ce qui concerne la convention collective de travail, la formation professionnelle de base et supérieure, que les autres nombreuses et appréciées prestations de la FREPP.

Le sentiment de contribuer au règlement des préoccupations des entreprises en leur apportant des solutions adaptées et concrètes est très gratifiant et constitue ma motivation et celle de tout mon comité.

Plus avant dans ce rapport vous trouverez un résumé des sujets qui ont été abordés et des actions qui ont été menées à bien grâce à l'engagement de beaucoup de personnes que je tiens à remercier ici chaleureusement.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous remercie de votre soutien et de votre confiance!

Baptiste Monnard

Président FREPP



LE MESSAGE DU DIRECTEUR



Enfin une année à peu près normale. Avec un COVID relégué aux oubliettes – espérons qu’il y reste – et une guerre en Ukraine ayant généré quelques pénuries, mais dont les marchés ont fini par trouver des alternatives, certes plus onéreuses, mais qui permettent à l’immense machine qu’est l’économie mondiale de progressivement reprendre son cycle.

Plus concrètement dans les entreprises de plâtrerie-peinture, un retour à une certaine normalité, tant en ce qui concerne la disponibilité du personnel que l’approvisionnement en matériaux divers, a pu être observé. Les matériaux, un moment trop chers et ensuite plus rares, n’ont pas encore retrouvé leur niveau de prix d’avant, mais le retrouveront-ils un jour ? Et les délais de livraison sont en général encore supérieurs, mais comme il se doit, les entreprises ont dû s’adapter, négocier les délais et revoir leurs prix à la hausse.

Dans ce contexte, votre fédération a mis tout en œuvre, dans les mesures de ses latitudes et de ses moyens, pour faire en sorte que la vie des entrepreneurs romands de la plâtrerie-peinture soit facilitée.

Un secteur est essentiel pour assurer la pérennité de la profession : c’est la formation. La formation de base pour disposer d’un nombre d’ouvriers qualifiés en suffisance par rapport à l’évolution du marché, et la formation supérieure des nouveaux chefs de chantier, contremaîtres et maîtres afin d’élever le niveau de vos prestations et l’image de nos professions. La qualité de nos prestations fera augmenter les exigences des maîtres d’œuvre et exclura progressivement du marché les « bracaillons ».

Ça va prendre du temps, mais la FREPP entend s’en donner les moyens.

Marcel Delasoie
Directeur FREPP

SITUATION ÉCONOMIQUE

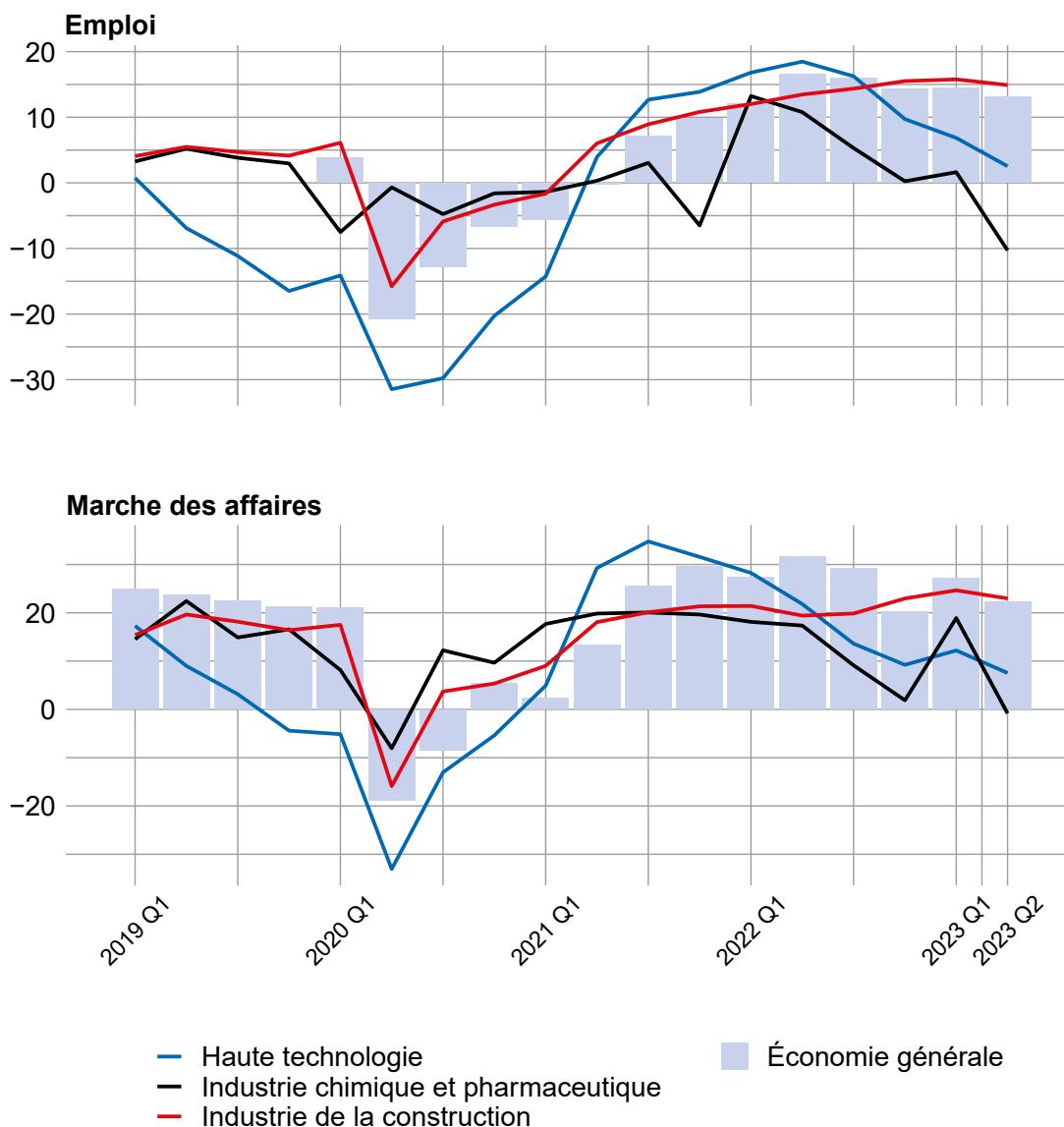
La reprise conjoncturelle amorcée en 2021 s'est poursuivie en 2022. La situation s'est dégradée peu après avec la guerre en Ukraine, les sanctions contre la Russie, les risques de graves pénuries, notamment dans le domaine de l'énergie, la flambée des prix et des banques centrales qui resserrent leur politique monétaire dans l'urgence.

Au début du 2^e semestre 2022, le FMI tablait sur une hausse du PIB mondial de 3,2 % en 2022 et de 2,9 % en 2023, alors qu'il estimait une croissance de respectivement 4,9 % et 3,6 % en automne 2021. Les économies industrialisées, telles que les États-Unis et la zone euro, sont les plus touchées. De plus, même s'il ne s'agit pas du scénario actuel, le risque de récession est présent dans de nombreux pays.

En ce qui concerne la Suisse romande, les dernières estimations de l'Institut CREA d'économie appliquée portent sur une croissance de 2,5 % en 2022 et de 1,1 % en 2023. La comparaison avec la Suisse reste tendanciellement favorable pour la Suisse romande, avec des hausses du PIB de 2,0 % cette année et de 1,1 % l'an prochain attendues sur le plan national. Ces prévisions ont également été revues à la baisse. La Suisse romande et le pays sont confrontés aux mêmes écueils que l'économie mondiale. Notamment, alors que l'inflation s'inscrivait à 0,6 % en moyenne annuelle dans le pays en 2021, elle était remontée à 3,3 % en septembre. Grâce à la force du franc, la situation était cependant moins tendue que dans d'autres pays : l'inflation s'inscrivait à 8,3 % aux États-Unis en août ou à

10,0 % dans la zone euro en septembre. Les taux d'intérêt sont aussi remontés et le franc a poursuivi son appréciation, le cours de l'euro passant de 1,03 franc à fin 2021 à 0,97 franc début octobre. Malgré cet environnement chahuté, la conjoncture restait robuste à l'heure d'écrire ces lignes. Certaines branches manquaient de main-d'œuvre et, à 4,0 % en 2021 et à 2,9 % en septembre, le taux de chômage en Suisse romande s'inscrivait en dessous de sa moyenne des dix dernières années.

Le degré d'incertitude reste cependant élevé. Les risques de graves pénuries d'énergie et de récession sont également présents en Suisse romande et en Suisse. Un niveau d'endettement élevé est aussi de nature à freiner la conjoncture dans certains pays. Sur le plan suisse, d'autres facteurs de risque résident dans la poursuite de l'appréciation du franc et dans l'incertitude liée à l'évolution des relations avec l'Union européenne.



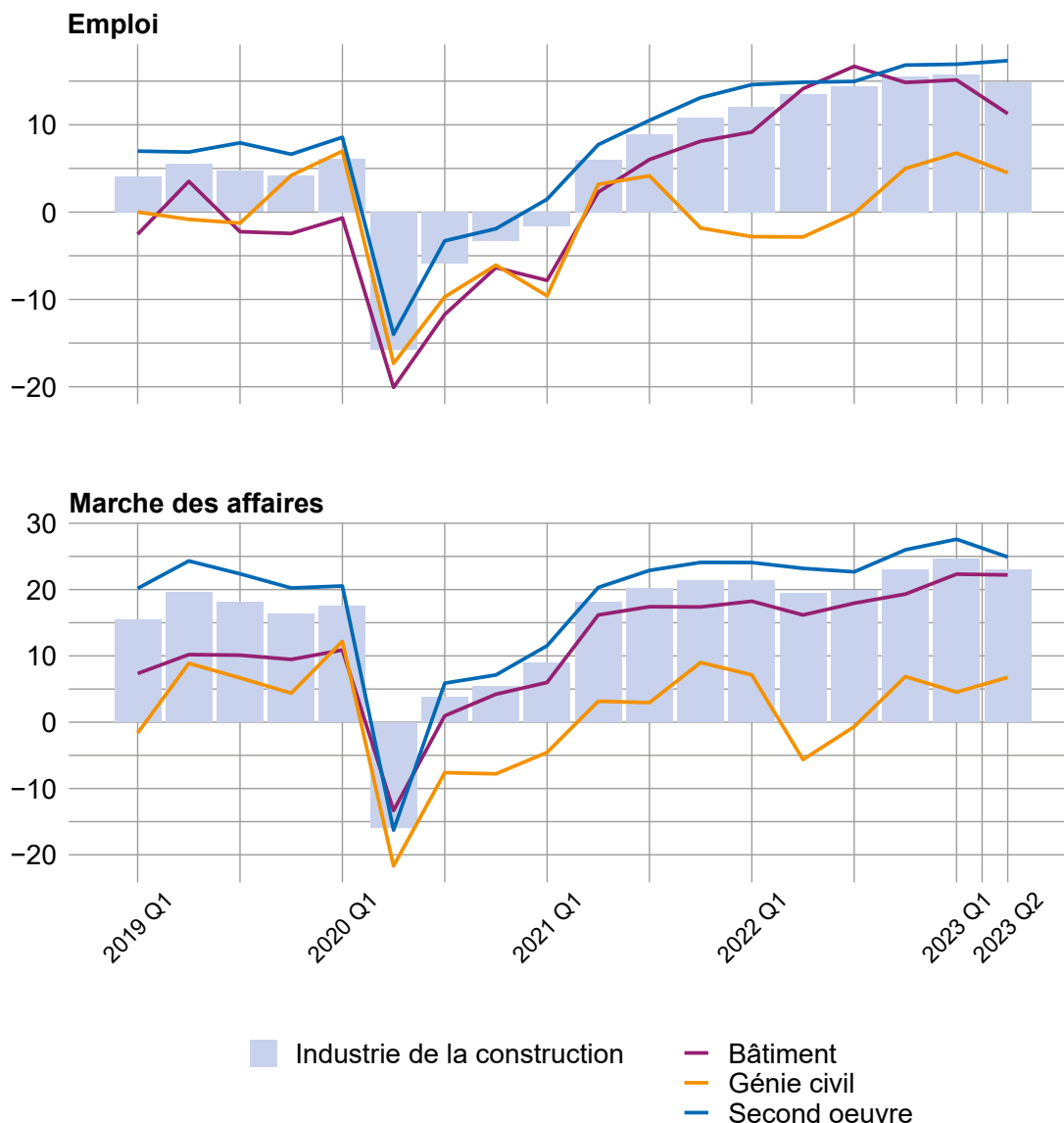
INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

La hausse des taux d'intérêt des prix de la construction au cours des douze derniers mois a entraîné une baisse des commandes. À court terme cependant, l'analyse des affaires dans le secteur de la construction est toujours majoritairement positive (cf. graphique).

Il n'en reste pas moins qu'à moyen terme, la situation défavorable en matière de taux d'intérêt aura un impact négatif sur les entrées de commandes et l'activité de construction. La révision à la baisse de l'ampleur de certains projets, voire le report complet de certains autres, en sont les premiers signaux.

Une proportion stable d'entreprises s'attend à une augmentation de l'emploi, sachant qu'une légère hausse a déjà été enregistrée depuis début 2021. Si le secteur de la construction a globalement employé un peu moins de travailleurs auxiliaires, la main-d'œuvre qualifiée lui fait cruellement défaut. Selon l'enquête du Centre de recherches conjoncturelles ETH Zurich (KOF), 57 % des entreprises interrogées considèrent désormais cet état de fait comme un obstacle à leur activité quotidienne, ce chiffre étant pour le moins en stagnation depuis début 2023. Les prix des matériaux de construction se sont stabilisés et les entreprises tablent plutôt sur une baisse des tarifs.

>>>



>>> L'heure est essentiellement à l'optimisme en ce qui concerne la situation commerciale des trois sous-branches de la construction (cf. graphique), notamment celles du bâtiment et du second œuvre. Le nombre de logements construits reste cependant nettement en retrait des besoins et les choses ne devraient pas changer avant 2025 au plus tôt, en fonction du niveau des taux d'intérêt. Les entreprises des trois sous-branches prévoient pour la plupart une augmentation de l'emploi, sachant que la confiance affichée dans le bâtiment et le génie civil diminuera par rapport au début de l'année.

Les conditions-cadres aux investissements créées par l'adoption de la loi sur le climat devraient inciter à la confiance dans le secteur du second œuvre ainsi que dans les constructions neuves de remplacement.

TAUX DE LOGEMENTS VACANTS

AU 1^{ER} JUIN 2022

Comme le démontre clairement le tableau ci-dessous, les taux de logements vacants ont nettement chuté en 2022. Trouver un logement disponible à Genève ou en ville de Lausanne devient de plus en plus ardu, alors qu'avant

le COVID-19 cette situation avait tendance à s'améliorer. Aujourd'hui, ce sont tous les cantons qui voient leur taux chuter, la palme revenant au Valais avec une baisse de plus de 0,4 %. Seul le canton de Neuchâtel affiche un taux supérieur à 2 %, bien qu'en baisse de 0,16 %.

TAUX DE LOGEMENTS VACANTS AU 1^{ER} JUIN

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
FR	0.96 %	1.24 %	1.34 %	1.51 %	1.83 %	1.89 %	1.80 %	1.77 %
GE	0.41 %	0.45 %	0.51 %	0.53 %	0.54 %	0.49 %	0.51 %	0.38 %
NE	1.28 %	1.15 %	1.53 %	2.04 %	2.39 %	2.35 %	2.36 %	2.20 %
VS	1.76 %	1.81 %	2.25 %	2.37 %	2.09 %	2.40 %	2.29 %	1.87 %
VD	0.68 %	0.81 %	0.91 %	1.08 %	1.10 %	1.37 %	1.35 %	1.10 %
Suisse	1.19 %	1.30 %	1.45 %	1.62 %	1.66 %	1.72 %	1.54 %	1.31 %

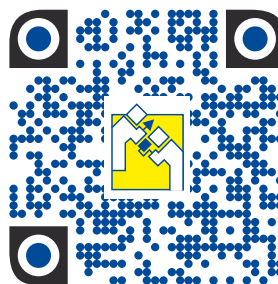


SITUATION DU MARCHÉ ET PRIX

Les hausses de prix vertigineuses de l'an dernier ont heureusement cessé. De même l'approvisionnement en matériaux tend à se normaliser, même si certains délais demeurent plus importants qu'auparavant. Mais les baisses tarifaires espérées se font désirer et il n'est pas d'actualité de pouvoir revoir ses offres, au contraire. Les hausses de prix que nous avons eu la possibilité de pratiquer n'ont généralement pas été suffisantes et les résultats enregistrés par nos entreprises en 2022 s'en sont ressentis. Ayons donc le courage d'afficher des prix qui permettent à nos entreprises de prospérer, d'investir et de connaître une nécessaire croissance. Sans cela, c'est tout simplement leur pérennité qui est en péril.

La FREPP a établi un tableau des incidences des augmentations sur le chiffre d'affaires paramétrable avec les données propres à chaque type de travaux et à chaque entreprise. Son utilisation régulière vous permettra d'adapter vos prix de façon adéquate.

Essayez donc si ce n'est déjà fait :



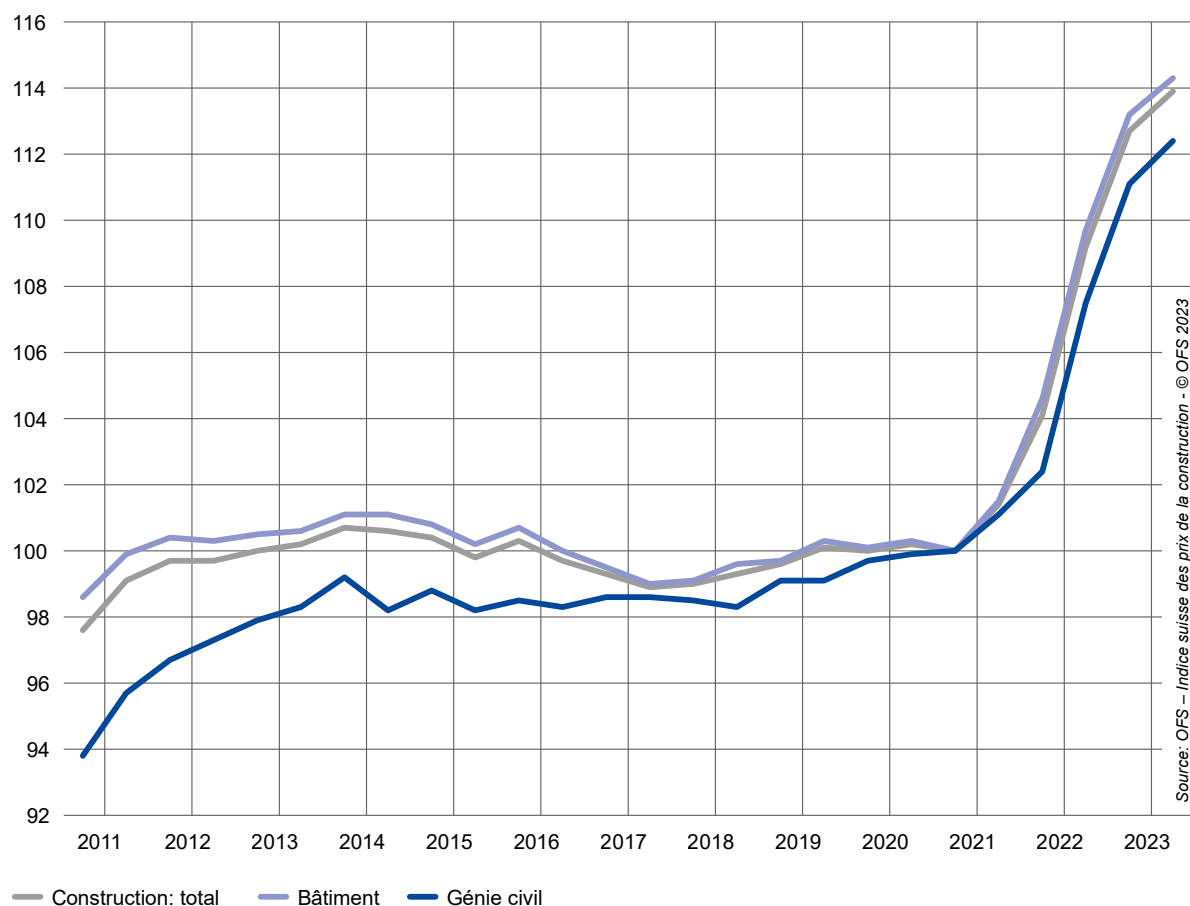
Heureux les entrepreneurs plâtriers-peintres qui ont pu faire suivre à leurs prix la tendance du tableau ci-dessous. C'est pourtant ce qu'il aurait fallu pouvoir faire pour dégager de substantielles marges qui sont les garanties de développement de nos entreprises.

Vendons à nos clients des travaux de qualité, garantis dans les règles de l'art et dans le respect des conditions de travail, des normes de sécurité et des exigences environnementales. Nous aurons alors fait notre travail de vrais pros. Laissons les gagne-petit s'achopper pour quelques centimes au mètre et réaliser des travaux bâclés, sans soin et qui ne tarderont pas à décevoir le client qui leur a fait confiance.

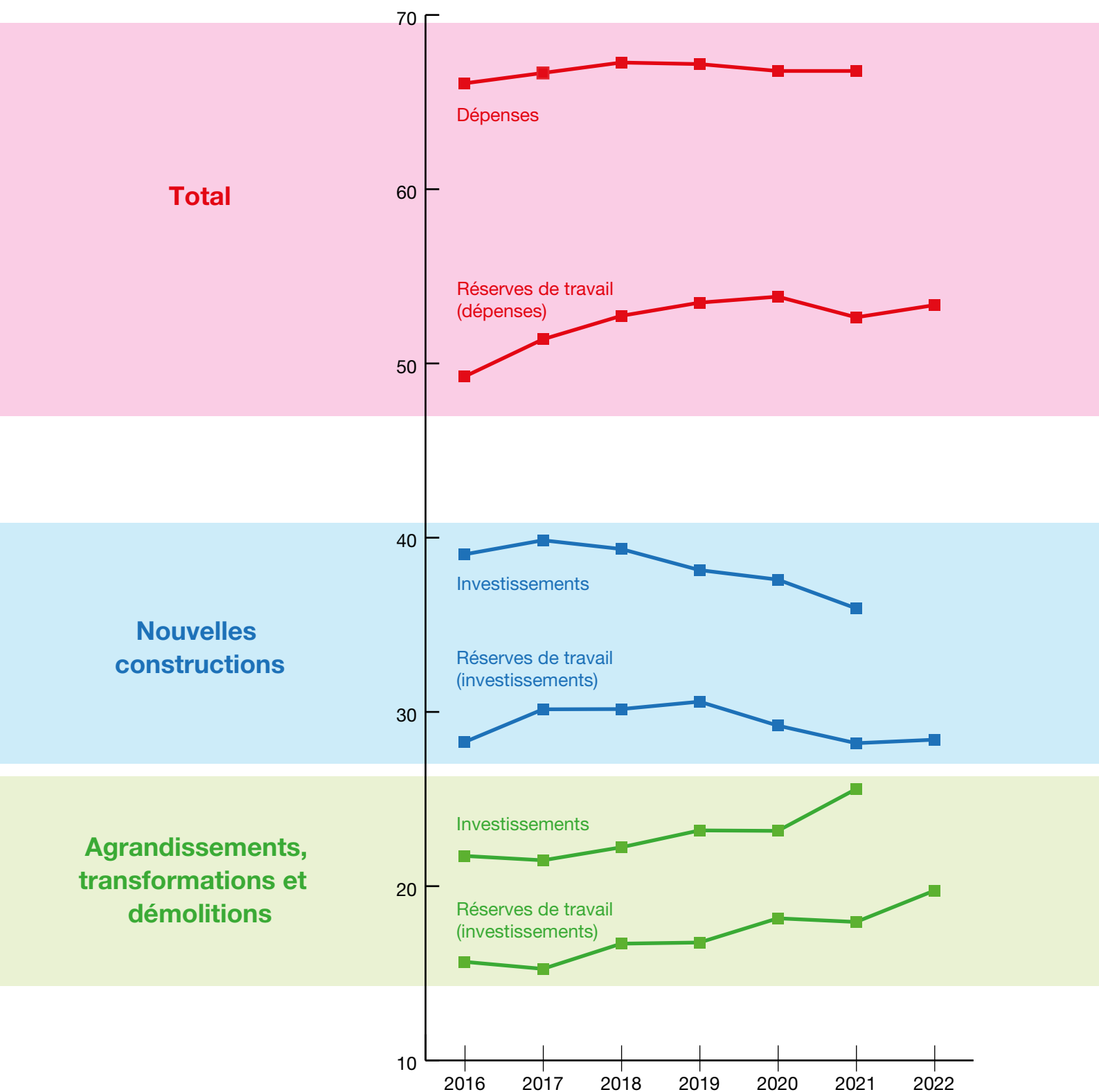
>>>

Évolution de l'indice des prix de la construction pour la Suisse

Base octobre 2020 = 100



Dépenses et réserves de travail dans la construction en Suisse (en milliards de francs)



ÉVOLUTION DES ENTREPRISES ET DES EMPLOIS

Des chiffres qui ressortent des statistiques de l'office fédéral, nous pouvons constater que le nombre d'entreprises moyennes pour notre branche (de 10 à 49 collaborateurs) a diminué de près de 10 %, quant aux plus grandes (dès 50 collaborateurs), elles ont passé de 84 à 48 pour tout le pays, leur nombre ayant très fortement diminué en Suisse alémanique. Il faut cependant prendre ces chiffres avec des pincettes, car ils concernent l'année 2021 qui n'a été pour personne une année tout à fait normale.

Ce qui peut paraître paradoxal c'est que le nombre d'emplois dans la branche a augmenté de 1,5 %. On peut, selon ces chiffres, en déduire que les entreprises en 10 et 49 collaborateurs, moins nombreuses, ont significativement augmenté leur effectif sans pour autant atteindre les 50 collaborateurs. Mais on attendra les chiffres de 2022, voire 2023 pour tirer des conclusions plus précises de l'évolution de la structure de nos entreprises.

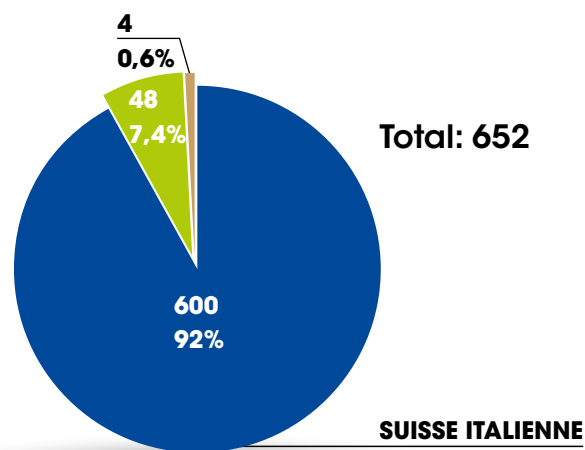
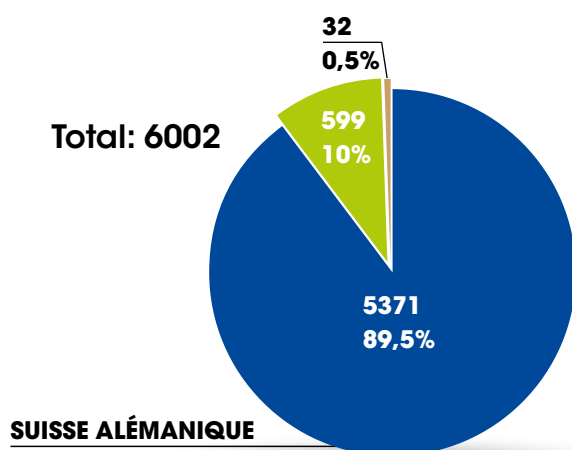
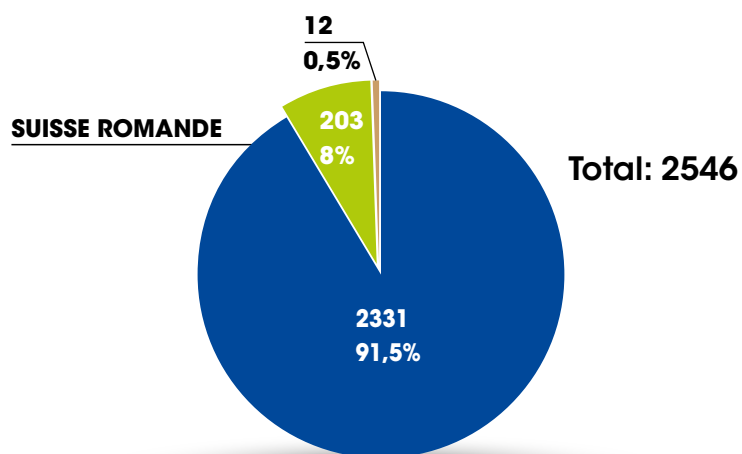
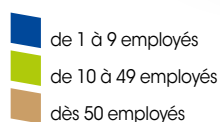
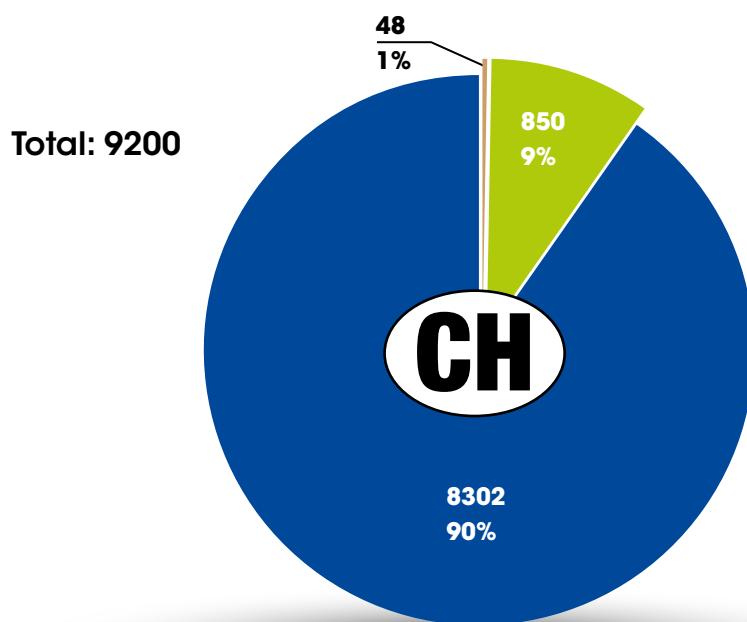
>>>

CONSTRUCTION ET LOGEMENT

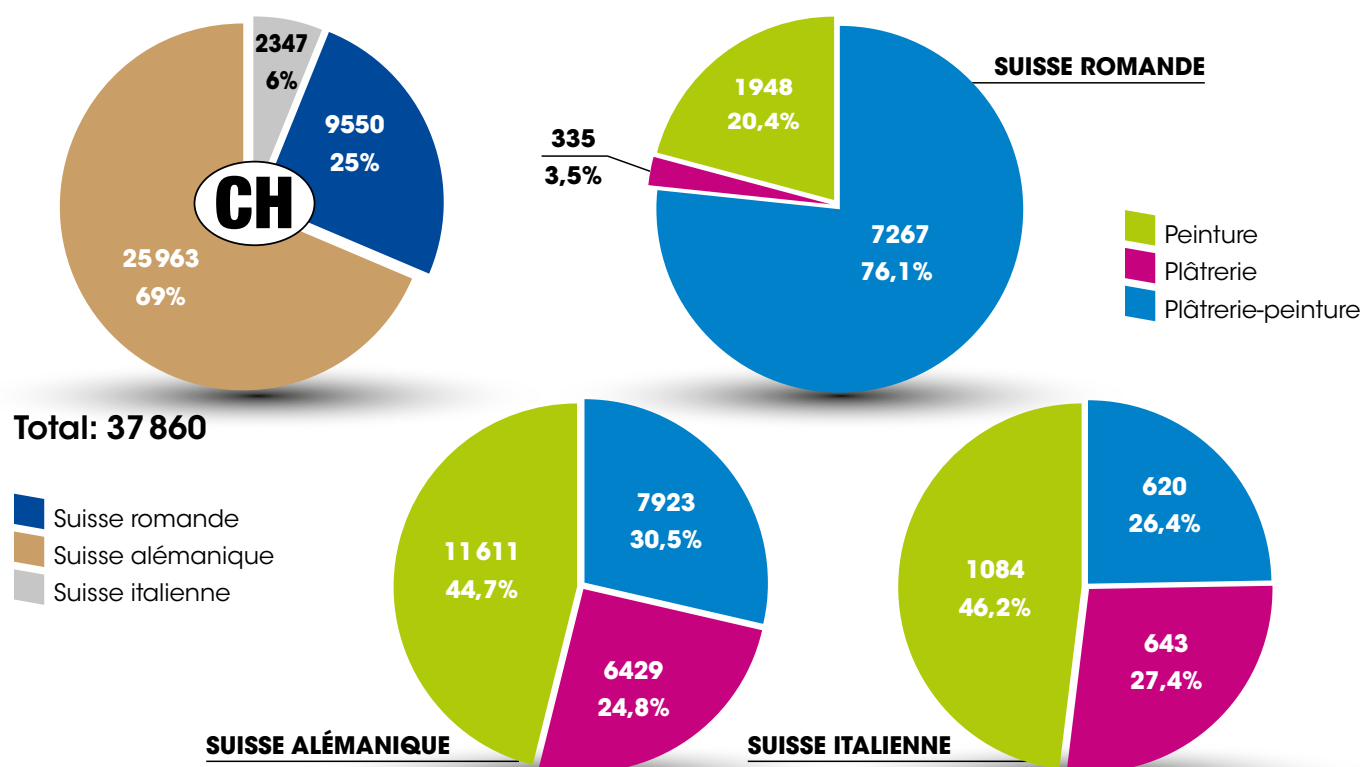
Les principaux chiffres

Bâtiments à usage d'habitation	1 774 161
Nouveaux bâtiments avec logements	10 635
Nombre total de logements	4 688 288
Logements nouvellement construits	49 314
Surface moyenne par logement	102,4 m ²
Surface par habitant	46,6 m ²
Loyer moyen	Fr. 1 393.–
Habitants par logement	2,2
Habitant par pièce	0,59
Taux de logements en propriété	36,3%

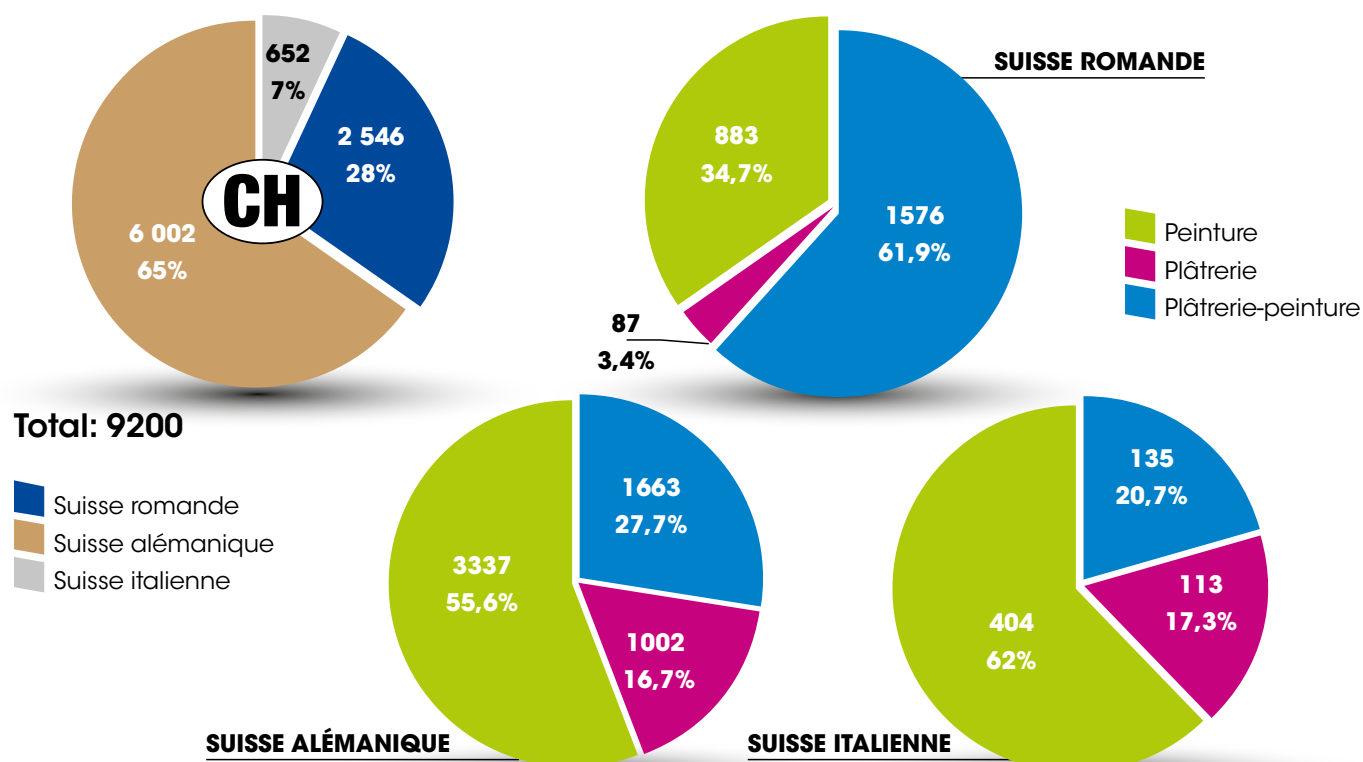
ENTREPRISES PAR TAILLE DANS LA PLÂTRERIE-PEINTURE



EMPLOIS DANS LA PLÂTRERIE-PEINTURE



ENTREPRISES DANS LA PLÂTRERIE-PEINTURE



CCT-SOR

CCT DU SECOND ŒUVRE ROMAND

Regroupées sous l'Union des associations patronales signataires de la CCT du second œuvre romand (UAP-SOR), dont la FREPP gère le secrétariat, les 43 associations signataires se sont réunies à plusieurs reprises pour élaborer des propositions pour une nouvelle CCT romande dès 2024. L'exercice fut intéressant, mais arrivé devant les syndicats, ces derniers ont rejeté la très grande majorité de ses propositions et conditionné l'acceptation de l'une ou l'autre à des augmentations de salaires et des revalorisations pour le moins déraisonnables.

Evidemment, que dans ces conditions, trouver un accord s'est révélé quasi impossible, les positions de chacune des parties étant trop éloignées.

La séance de fin juin a cependant laissé entrevoir la possibilité de trouver un terrain d'entente, mais les deux délégations doivent encore lâcher un peu de lest, ce qui n'est vraiment pas garanti, ni d'un côté ni de l'autre. Au pire, la présente convention, encore étendue jusqu'à fin 2024, continuera à être appliquée pour une année supplémentaire.

SALAIRES 2024

La forte progression de l'Indice suisse des prix à la consommation (IPC) enregistrée en 2022 pèse encore sur les négociations en cours. Depuis, l'inflation s'est quelque peu stabilisée et l'IPC stabilisé, ce qui permet d'entrevoir la possibilité de trouver un compromis. Cependant, deux solutions peuvent se présenter. Soit on offre des adaptations de salaires un peu plus généreuses

et l'on signe une CCT pour 4 ans, soit on reconduit celle aujourd'hui en place et l'on respecte les conditions d'adaptation de salaire qui y sont mentionnées, soit la compensation du renchérissement jusqu'à 1,5 % comme l'an dernier. Les prochaines séances prévues en septembre nous permettront de voir dans quel sens la situation peut évoluer. A ce jour, nous avons compensé le renchérissement jusqu'à 103,6 points et ce dernier se situe fin juin à 106,3 points.





LE SYSTÈME D'INFORMATION ALLIANCE CONSTRUCTION (SIAC)

La carte SIAC de contrôle de conformité des collaborateurs des entreprises de toute la Suisse est enfin disponible et entre en vigueur immédiatement. Ces cartes permettront de contrôler dans tous les cantons romands aussi bien les entreprises locales que les Bernoises ou Soleuroises. Toutes les entreprises auront enfin des conditions de concurrence équitables et contrôlables. Après un délai de mise en route, les entreprises dont les collaborateurs ne disposeront pas de telles cartes seront contrôlées et amendées en cas d'infraction. Plus tôt, tous les acteurs de la construction seront en possession de ces

cartes, plus tôt le travail au noir, souterrain et illicite, sera éradiqué au bénéfice des entreprises respectueuses des conditions de travail de leur branche.

Le maître d'ouvrage dispose ainsi d'une indication fiable concernant les personnes qui travaillent pour une entreprise, et les organes de contrôle pourront, à l'avenir, effectuer des contrôles beaucoup plus efficaces sur le chantier. De plus, il est possible d'enregistrer un contact d'urgence qui peut être activé en cas d'accident, par exemple. Ces données ne peuvent être déposées et consultées que par l'entreprise concernée.

RESOR

La Fondation de retraite anticipée des métiers du second œuvre du bâtiment de Suisse occidentale RESOR compte quelque 38 000 assurés pour plus de 4700 entreprises affiliées et une masse salariale annuelle dépassant 1,7 milliard de francs. Elle s'étend sur tous les cantons romands ainsi que dans le Jura bernois, Bâle-Ville, Bâle-Campagne et le Tessin. 38 % des entreprises affiliées sont actives dans le domaine de la plâtrerie-peinture.

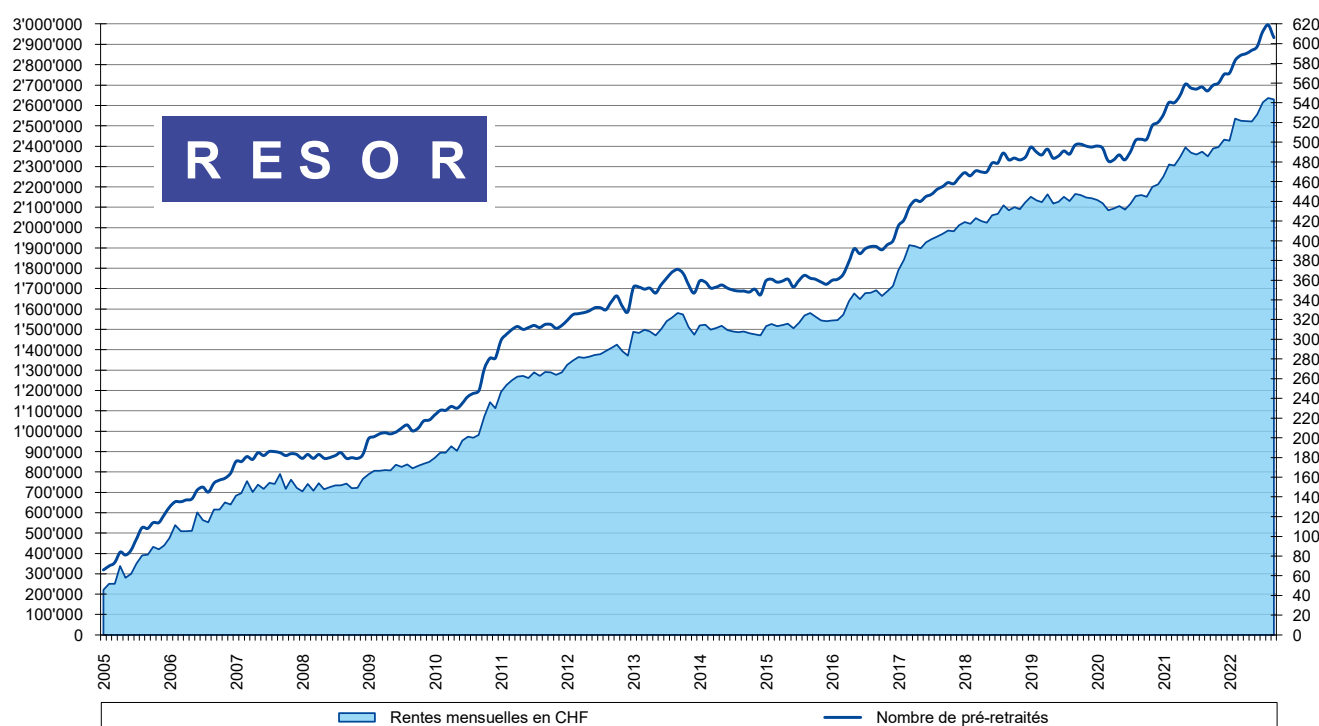
Durant l'exercice 2022, 221 travailleurs ont cessé leur activité lucrative afin de bénéficier d'une rente RESOR. Comme projeté, le nombre de préretraités augmente chaque année. En effet, la Fondation fait face aujourd'hui à une vague de gros effectifs d'assurés pouvant prétendre à la

préretraite. Durant ce dernier exercice, 1 million de francs de cotisations supplémentaires a été encaissé par rapport à 2021. Ces cotisations ont permis d'absorber les départs supplémentaires, mais n'ont pas été suffisantes pour équilibrer le résultat structurel qui est presque identique à l'année dernière à hauteur de -1,6 million de francs.

Sur le graphique ci-dessous, la croissance des départs en retraite anticipée est bien visible. Les différentes mesures prises lors de l'entrée en vigueur en 2019 de la nouvelle Convention collective pour la retraite anticipée dans le second œuvre romand (CCRA-SOR) également. Ce tableau nous démontre que la question du financement reste au centre des préoccupations.

Résultat net de l'activité d'assurance





La croissance des départs porte à ce jour le nombre de pensionnés à 566 personnes et le montant des rentes versées mensuellement à 2,4 millions de francs.

Afin de garantir sur le long terme la continuité de la caisse de retraite anticipée RESOR, cette évolution avait été anticipée et le taux des cotisations a déjà été élevé à 2,2 % depuis le 1^{er} janvier 2023. Ces résultats sont sans surprise, puisqu'ils ont fait l'objet de projections lors des dernières études actuarielles de la caisse. Voilà pourquoi de nouvelles discussions sont déjà en cours entre les partenaires sociaux à ce propos. Durant l'exercice passé en revue, la masse salariale déclarée auprès de la Fondation a augmenté de 4,1 %. Quant au nombre d'employeurs affiliés, il a également augmenté de 2,4 %. Ces indicateurs sont réjouissants pour le secteur du second œuvre romand.

D'autant plus que l'année 2022 a été rythmée par de fortes tensions en raison des conséquences du conflit en Ukraine ainsi que de la crise énergétique qui a engendré une augmentation massive des prix. Toutes ces turbulences ont évidemment influencé les marchés financiers, qui ont eu un impact important sur le rendement des placements de la Fondation. RESOR clôture son exercice comptable avec une perte de 11 883 555 francs. Ces événements nous rappellent que les marchés financiers sont volatils et que l'institution ne doit pas compter sur cette source pour financer ses rentes.

>>>

Le secteur de la plâtrerie-peinture dans son ensemble représentait à la fin 2022 35 % des rentiers de l'institution. Ramené à la Suisse romande, 20,1 % des pensionnés de la Fondation RESOR sont des plâtriers-peintres romands. En juillet 2023, le secteur de la plâtrerie-peinture dans son ensemble compte 252 bénéficiaires pour un montant de rentes mensuelles versées de 1 092 030 francs (38 % du nombre de rentiers). Si l'on observe pour la même période le nombre de préretraités romands de la profession (sans les deux Bâle et le Tessin), on dénombre 150 bénéficiaires, soit 23 % des rentiers, pour des rentes mensuelles à hauteur de 643 347 francs.

Les administrateurs de la caisse, le conseil de Fondation ainsi que des actuaires suivent de manière attentive le comportement des départs en préretraite et ce suivi régulier permet à la Fondation de pouvoir agir progressivement afin de répondre à ses engagements sur le long terme.

Pour plus d'informations : www.resor.ch

LES INDICATEURS FINANCIERS RESTENT AU VERT

La santé financière de la Fondation de retraite anticipée RESOR reste saine et ces différents signaux en témoignent : tous les capitaux de prévoyance nécessaires à assumer les prestations des préretraités en cours, tout comme la réserve de fluctuation de valeurs, sont entièrement constitués. Le degré de couverture se situe à 178,9 %. Les fonds libres ayant été mis de côté ces dernières années permettent à la Fondation d'avoir un coussin de sécurité.

	31.12 2013	31.12 2014	31.12 2015	31.12 2016	31.12 2017	31.12 2018	31.12 2019	31.12 2020	31.12 2021	31.12 2022	31.07 2023
Nombre de préretraités plâtriers-peintres	149	147	136	166	190	205	199	182	187	217	252
Proportion de préretraités plâtriers-peintres	43%	43%	39%	41%	41%	42%	40%	35%	33%	35%	38%

y compris les cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne et du Tessin

CAUTION

La convention collective de travail du second œuvre romand, dans son annexe VI, impose une caution de 10 000 francs à toutes les entreprises de plâtrerie-peinture souhaitant exercer leur activité en Suisse romande. Cette caution vise à garantir le paiement des contributions professionnelles, des frais d'exécution ainsi que d'éventuelles amendes conventionnelles qui pourraient être infligées à une entreprise en cas de violation des dispositions de la CCT.

ACQUITEMENT DE LA CAUTION ?

Les membres des associations cantonales membres de la FREPP sont directement couverts par cette dernière. Ils n'ont donc aucune démarche à entreprendre.

Ils reçoivent automatiquement leur certificat de la part de la FREPP.

Quant aux autres entreprises établies en Suisse romande, elles doivent également déposer une caution auprès du Centre suisse de gestion des cautions à Pratteln. Cette caution peut prendre la forme d'une garantie bancaire, d'une police d'assurance ou du versement direct d'un montant de 10 000 francs (ou moins si leur chiffre d'affaires annuel est inférieur à 20 000 francs).

Pour les entreprises étrangères, le Centre suisse de gestion des cautions s'occupe également de l'encaissement et, le cas échéant, du rem-



boursement de la caution. Cette obligation de caution s'applique sur l'ensemble du territoire romand couvert par la CCT-SOR depuis le 1^{er} octobre 2013. Il convient de noter que pour la Suisse alémanique, une caution identique est requise sur l'ensemble du territoire couvert par la CCT de la plâtrerie-peinture alémanique. La caution versée au Centre suisse de gestion des cautions est valable sur l'ensemble du territoire suisse.

CENTRE SUISSE DE GESTION DES CAUTIONS (CSGC)

Hardstrasse 1 - 4133 Pratteln

Tél. 061 927 65 52 - Fax 061 927 66 52

E-mail: info@zkvs.ch

www.zkvs.ch

RÉSEAUX SOCIAUX

LES VRAIS PROS

En moyenne, 45 % des jeunes passent entre 3 et 5 heures par jour sur les médias sociaux (statistiques www.blogdumoderateur.com - 2023). Les comptes Facebook, Instagram & TikTok des Vrais Pros sont essentiellement utilisés pour la promotion professionnelle des métiers de plâtrier et peintre. Cette promotion se fait au travers de publications variées telles que : photos, chiffres clés, informations du FREPP Info, vidéos-interviews, etc.

FACEBOOK

En moyenne, nous réalisons 2 publications par semaine sur Facebook. Du 1^{er} août 2022 au 31 juillet 2023, 12 427 personnes ont vu les publications de la page. Les 3 publications ayant « naturellement » touché le plus de monde sont :

- « Découvrir le métier lors du Your Challenge », vidéo du jeudi 2 mars 2023 avec une couverture de 3583;
- « Valentine J. meilleure apprentie », photo du jeudi 9 mars 2023 avec une couverture de 2726;
- « Article FREPP Info », galerie photo du jeudi 30 mars 2023 avec une couverture de 1880.

INSTAGRAM

Tout comme pour Facebook, nous publions 2 contenus par semaine sur Instagram. Du 1^{er} août 2022 au 31 juillet 2023, 1497 personnes ont vu les différentes publications. Les publications ayant touché le plus de monde sont :

- « Lucie T. peintre », clip vidéo du 22 décembre 2022 avec 851 vues (dont 776 de non-followers);
- « Edouard E. plâtrier », clip vidéo du 11 décembre 2022 avec 264 vues (dont 241 de non-followers).

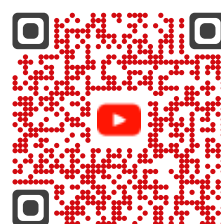
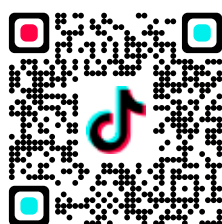
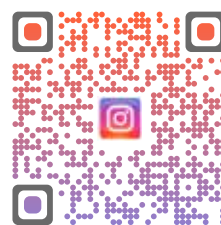
TIKTOK

Du 1^{er} août 2022 au 31 juillet 2023, 11 188 personnes ont vu les publications de la page (couverture). Les publications ayant touché le plus de monde sont :

- « Lucie T. peintre », vidéo complète du 30 avril 2023 avec 6175 vues;
- « Couleurs Locales - RTS », reportage du 7 février 2023 avec 1062 vues;
- « Mathieu E. peintre », clip vidéo du 12 décembre 2022 avec 946 vues.

EN PROJET ET AMÉLIORATIONS

La promotion professionnelle via les vidéos prendra un nouvel essor avec la mise en place du concours d'apprentis plâtriers-peintres. Les vidéos produites par les apprentis romands seront republiées sur les réseaux sociaux. Ceci pour diffuser largement le concours et varier le contenu de vidéos promotionnelles des métiers sur les réseaux. L'augmentation du nombre de fans se fera en diversifiant et augmentant au maximum les vidéos publiées sur les différents réseaux sociaux.



FREPP INFO

Le FREPP Info, distribué à plus de 5000 exemplaires, est devenu une référence en tant que magazine professionnel en Suisse romande. Ce périodique est distribué tous les quatre mois non seulement aux entreprises de plâtrerie-peinture, mais également à tous les bureaux d'architecture, agences immobilières et services cantonaux ou communaux des constructions.

Il se positionne aujourd'hui comme la référence, en terme de magazine professionnel en Suisse romande. Ses lecteurs apprécient unanimement la diversité de son contenu, la qualité des articles techniques, réalisés par les deux commissions « peinture » et « plâtre », et des reportages, le courage des prises de position des présidents, du directeur ou des secrétaires cantonaux, et la qualité des photos, de la présentation et du graphisme. Ce succès est le fruit du travail sérieux et de grande qualité, effectué par les commissions de rédaction, Techno GR et Plâtre, et des personnes qui contribuent à la réussite du magazine. Nous profitons de ses lignes pour adresser nos remerciements à toutes les personnes qui collaborent, de près ou d'un peu plus loin, à la réussite de notre magazine professionnel de la FREPP.

Pour continuer de garantir une qualité dans les articles proposés, nous rappelons aux membres FREPP que la rédaction est ouverte à toutes propositions. Réalisations et chantiers spéciaux, d'un point de vue technique, historique, écologique, coup de cœur, etc., feront très volontiers l'objet d'un article. De même si vous fêtez un anniversaire marquant de votre entreprise, c'est avec plaisir que nous le relèverons dans votre magazine professionnel.

VOS CHANTIERS À L'HONNEUR

Les reportages spécifiques des chantiers font désormais l'objet de tirés à part remis gratuitement à 20 exemplaires à l'entreprise concernée. Sur demande, celle-ci peut obtenir autant d'exemplaires supplémentaires qu'elle le souhaite. Très appréciée des entreprises, cette rubrique offre une mise en avant de leurs réalisations.

Dans un contexte de concurrence avec des entreprises au professionnalisme douteux, il est essentiel de rappeler l'importance des travaux bien réalisés, de qualité et exécutés par de vrais professionnels, en d'autres termes « LES VRAIS PROS ». Le FREPP Info souhaite remplir cette mission avec votre indispensable contribution.



FORMATION DE BASE

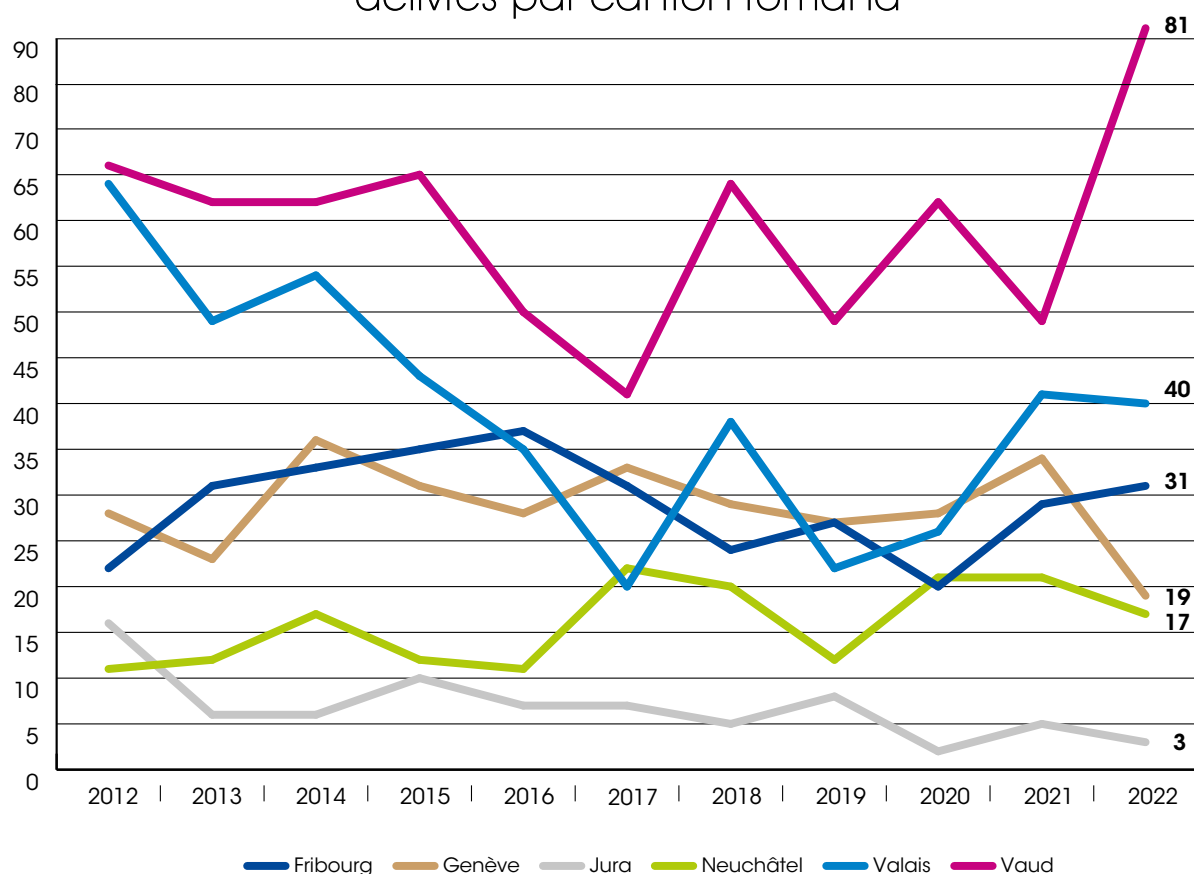
La formation des apprentis reste l'un des rôles essentiels d'une association professionnelle faîtière. Les ordonnances de formation sont à nouveau en révision. Partie pour un toilettage assez sommaire, cette révision d'ordonnance fera bel et bien l'objet d'un travail en profondeur dont l'objectif est de faire de nos professions des professions attractives qui plaisent aux jeunes; mais aussi des formations qui permettent aux entreprises de former les collaborateurs de demain, ceux dont elles ont besoin sur les chantiers, qui ont appris les techniques modernes de nos

professions, qui sont polyvalentes et capables de mettre en œuvre les derniers produits du marché. Dans ce sens, une réflexion sur une profession mixte peintre-plâtrier est en cours.

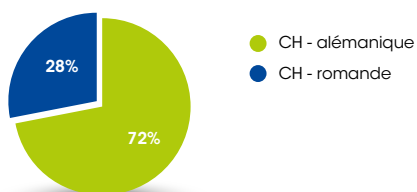
S'agissant du matériel de formation, les plâtriers disposent maintenant d'un instrument remarquable qui provoque, à juste titre, quelques envies au niveau des enseignants en peinture. Une réflexion doit donc être menée en ce qui concerne le support d'enseignement pour la profession de peintre.

>>>

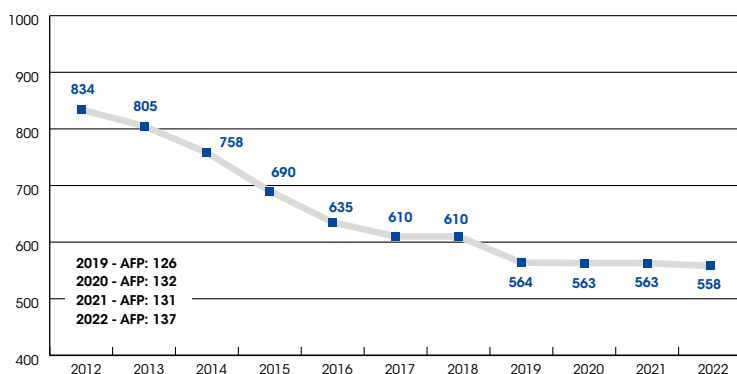
CFC/ AFP de peintres et plâtriers constructeurs à sec
délivrés par canton romand



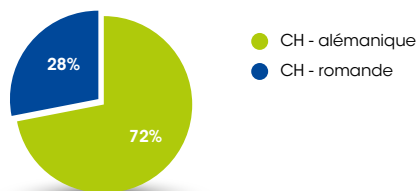
Répartition des apprentis peintres et plâtriers constructeurs à sec en 2022



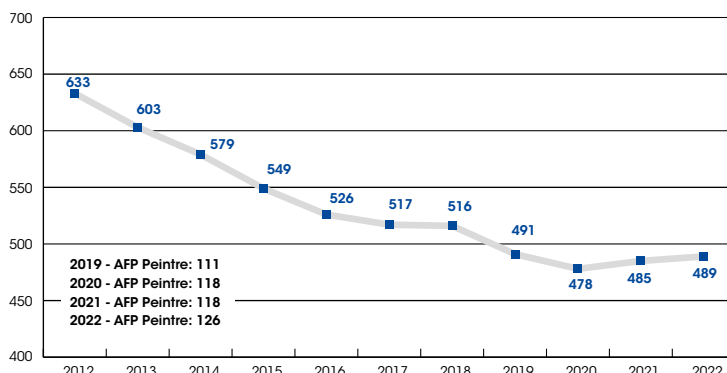
Effectif des apprentis peintres et plâtriers constructeurs à sec en formation en Suisse romande



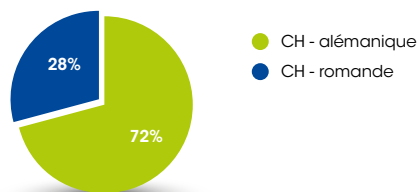
Répartition des apprentis peintres en 2022



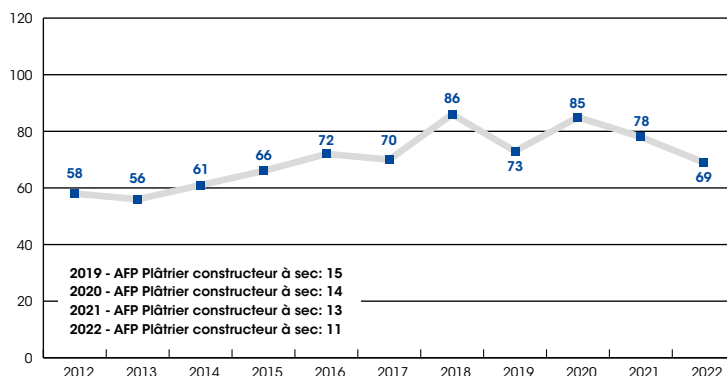
Effectif des apprentis peintres en formation en Suisse romande



Répartition des apprentis plâtriers constructeurs à sec en 2022



Effectif des apprentis plâtriers constructeurs à sec en formation en Suisse romande



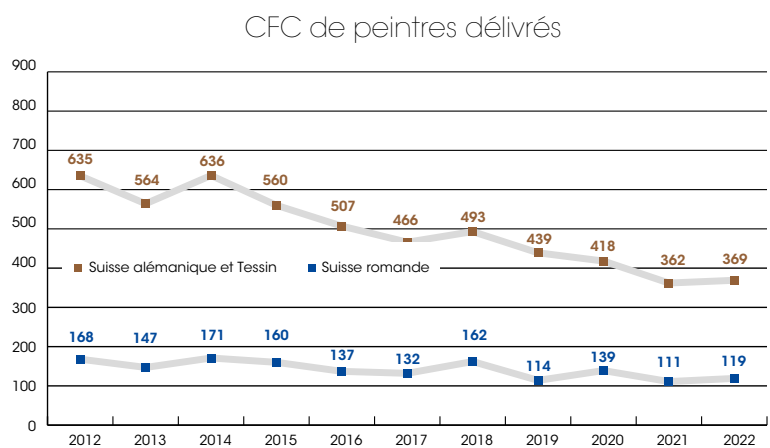
>>>

EFFECTIFS DES APPRENTIS

Comme vous pourrez le constater sur les tableaux ci-après, les effectifs des apprentis se sont stabilisés, ou ont légèrement évolué à la hausse, mais très, trop faiblement. Nos entreprises doivent toutes faire un effort afin de former plus de jeunes dans nos professions.

Dans le tableau comparatif par canton, on

voit une nouvelle fois que les plâtriers-peintres neuchâtelois se distinguent avec l'excellent chiffre de 8 collaborateurs pour 1 apprenti. Si l'on arrivait dans tous les cantons à approcher la barre des 10 collaborateurs pour 1 apprenti, cela permettrait d'assurer la pérennité de nos professions.



Nbre de CFC en Suisse

2020: 557

2021: 473

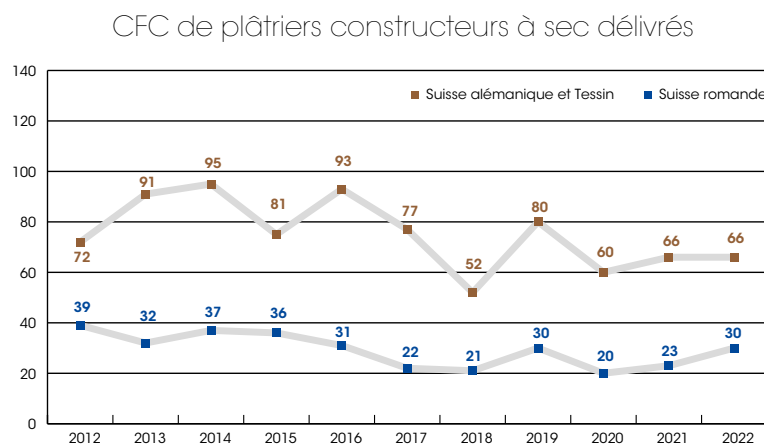
2022: 488

Nbre de CFC en Suisse

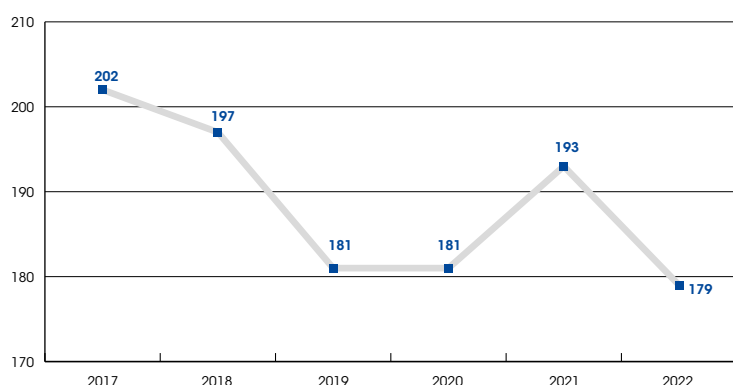
2020: 80

2021: 89

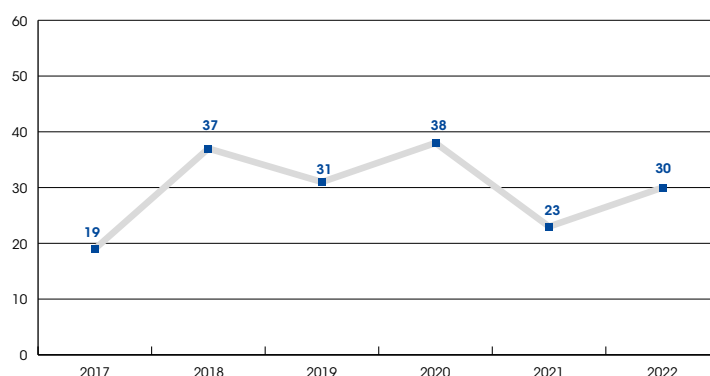
2022: 96



Nombre de nouveaux contrats d'apprentissage
peintres en Suisse romande (CFC)



Nombre de nouveaux contrats d'apprentissage
plâtriers constructeurs à sec en Suisse romande (CFC)

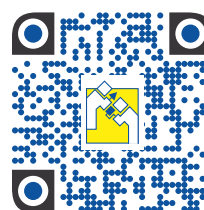


NOUVELLE CAMPAGNE DE PROMOTION

DES PROFESSIONS

Des petits films ainsi que des capsules pour les réseaux sociaux ont été réalisés afin d'attirer les jeunes dans nos professions. Il est essentiel de mettre en avant la passion, le plaisir et la satisfaction de tous ces jeunes qui se sont épanouis dans nos professions attractives.

Lien vers les films promotionnels



Canton	Emplois en plâtrerie-peinture (+3.33 % par rapport à 2021)	Apprentis (-0,6 % y c. AFP)	Nbre de collaborateurs par apprentis
Fribourg	1440	96	15
Genève	2290	113	20
Neuchâtel	680	87	8
Valais	1682	138	12
Vaud	3234	236	14
Total	2021 : 9025 9326	2021 : 674 670	2021 : 13 14 (moyenne)



SWISSSKILLS & CHAMPIONNATS ROMANDS

L'an dernier, nous avons retracé les derniers championnats romands, les travaux de qualités présentés par une belle brochette d'apprentis motivés et engagés.

Deux des meilleurs d'entre eux ont poursuivi leur parcours en participant aux SwissSkills en septembre dernier. Ces magnifiques joutes qui ont regroupé plus de 130 professions ont été une vraie et belle carte de visite pour l'apprentissage et en particulier pour les professions manuelles.

NOS DEUX REPRÉSENTANTS ROMANDS

Mathieu Ecoeur d'Ollon (VD) dans la profession de peintre et David Santos Leitao de St-Prex (VD) dans la profession de plâtrier ont porté avec panache l'étendard des peintres et plâtriers romands, et même s'ils n'ont pas décroché leur ticket pour les WorldSkills, ils n'ont de loin pas démerité.

Bravo à eux et merci de leur engagement. Merci également à tous nos professionnels les ayant coachés et accompagnés.



Mathieu Ecoeur (VD)
Peintre



David Santos Leitao (VD)
Plâtrier constructeur à sec

FORMATION SUPÉRIEURE

Une session d'examen qui s'est terminée au mois de mai de cette année avec 12 nouveaux maîtres peintres, une nouvelle session dans les starting blocks en attente des examens pour le brevet fédéral de contremaître peintre de fin août 2023, ajoutez les formations actuellement en cours (graphique ci-dessous) et vous pourrez observer que la formation professionnelle supérieure dans les domaines de la plâtrerie et peinture bat son plein.

Les nouveaux règlements pour le certificat de chef de chantier sont entrés en vigueur avec les sessions en cours, alors que les règlements d'examen pour l'obtention du brevet fédéral de contremaître seront validés prochainement, il ne reste plus que la maîtrise fédérale qui leur emboîte le pas. Nous aurons à ce moment précis un cursus en trois étapes, étendu sur

4-5 ans maximum, avec des cours préparatoires et un examen final à chaque palier dans les deux professions.

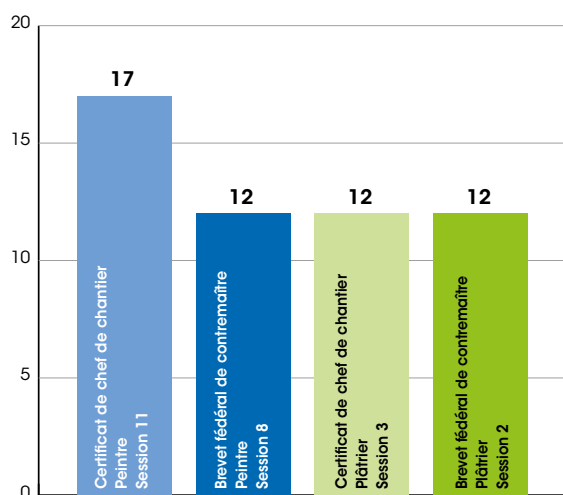
Ces réalisations, adaptations et peaufinages des règlements n'auraient pas été possibles sans le travail conséquent des deux commissions d'examen (anciennement commission AQ), pilotées par leurs présidents respectifs, Denis Quaglia et Flavio Di Marco pour la peinture et Stéphane Michelet pour la plâtrerie.

ECOLE SUPÉRIEURE DE LA PLÂTRERIE-PEINTURE

La nécessité du développement de l'offre de formation supérieure dans la plâtrerie et la peinture a conduit le comité à mener une réflexion sur l'opportunité de construire une école exclusivement réservée à la formation supérieure et continue des plâtriers et peintres. Le nombre de jeunes actuellement en formation est suffisant pour autofinancer la réalisation d'une école avec le soutien de nos partenaires fournisseurs. Cette école deviendrait une vitrine de nos professions dans laquelle nous pouvons imaginer toutes sortes de formations, démonstrations, cours de perfectionnement, cours de haut niveau technique, présentations, et autres manifestations de nos professions.

Ce serait également un instrument idéal pour redorer l'image de nos métiers et montrer au public que les professions de peintre et plâtrier, pour être pratiquées dans les règles de l'art, nécessitent une formation poussée et de haut niveau. Cette démarche sera également un pas vers la marginalisation des bricoleurs non qualifiés produisant des travaux d'une qualité inacceptable.

FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE:
Nombre de participants
(au 31 août 2023)



FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX DIPLÔMÉS



CHEFS(-FFES) DE CHANTIER PEINTRES (SESSION 10)

Christian Barbato	Sierre	VS	(février 2023)
Virginie Baudin	Martigny	VS	(février 2023)
Mathieu Bayet	Lonay	VD	(février 2023)
Marcel Bernasconi	Château-d'Oex	VD	(février 2023)
Laeven Dubey	Penthaz	VD	(février 2023)
Auréli Fumeaux	Grimentz	VS	(février 2023)
Rafael Gonçalves	Gland	VD	(février 2023)
Emir Islamagic	Ecublens	VD	(février 2023)
Daniel Kaltenrieder	Prangins	VD	(février 2023)
Grégoire Kamer	La Tour-de-Trême	FR	(février 2023)
Jérémy Marques	Ardon	VS	(février 2023)
Mats Monney	Lausanne	VD	(février 2023)
Jade Nicolet	Bretigny-sur-Morrens	VD	(février 2023)
Andrea Gaetano Penza	Le Mont-sur-Lausanne	VD	(février 2023)
Tiago Reis Soares	Chavannes-près-Renens	VD	(février 2023)
Mattia Russo	Villars-sur-Glâne	FR	(février 2023)
Jorge Miguel Sousa Alves	Renens	VD	(février 2023)
Matt Maimone	Romont	FR	(mai 2023)
Getoar Sylva	Lausanne	VD	(mai 2023)

MAÎTRES PEINTRES (SESSION 4)

Cyril Bernasconi	Courtételle	JU	(mai 2023)
Xavier Bifrare	Collombey	VS	(mai 2023)
David Comby	La Chaux-de-Fonds	NE	(mai 2023)
Jonathan Filipe Dos Santos Loureiro	St-Pierre-de-Clages	VS	(mai 2023)
Adrien Ferrini	Echallens	VD	(mai 2023)
Nicolas Jaquier	Grandson	VD	(mai 2023)
Jacky Koller	Courfaivre	JU	(mai 2023)
Salvino Vittorio Mancuso	Bussigny	VD	(mai 2023)
Robin Perseghini	Estavayer-le-Lac	FR	(mai 2023)
Axel Perseghini	Morens	FR	(mai 2023)
Kevin Thum	Rochefort	NE	(mai 2023)
Diego Tomaselli	Delémont	JU	(mai 2023)

CHEFS DE CHANTIER PLÂTRIERS CONSTRUCTEURS À SEC (SESSION 2)

Besmir Mazreku	Yverdon-les-Bains	VD	(novembre 2022)
Lucindo Mendes Martins Delgado	Vevey	VD	(février 2023)

COLLECTE DES DÉCHETS SPÉCIAUX

	2018		2019		2020		2021		2022		2023	
Solvant	kilos	%	kilos	%	kilos	%	kilos	%	kilos	%	kilo	%
Avec	17 126	24%	13 373	17%	14 690	22%	31 570	19%	23 466	23%	18 236	15%
Sans	54 603	76%	63 870	83%	52 791	78%	132 791	81%	80 006	77%	103 027	85%
Total	71 729		77 243		67 481		164 361		103 472		121 263	

LES ENTREPRISES ROMANDES

DE PLÂTRERIE-PEINTURE SONT TOUJOURS PLUS RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

Le recyclage correct des déchets de peinture est devenu la règle dans toutes les entreprises romandes de plâtrerie-peinture membres de la FREPP. En effet, les quantités livrées et éliminées comme il se doit sont toujours plus importantes. Si 2021 avait battu des records avec près de

166 tonnes de déchets récoltés, et 2022 atteint les 100 tonnes, 2023 a à nouveau connu une augmentation des quantités remises avec plus de 120 tonnes. Autre aspect réjouissant : les peintures sans solvant représentent une part toujours plus importante, signe que les entreprises, soucieuses de l'environnement, privilégient autant que faire se peut, des produits à base aqueuse plus neutres pour l'environnement.

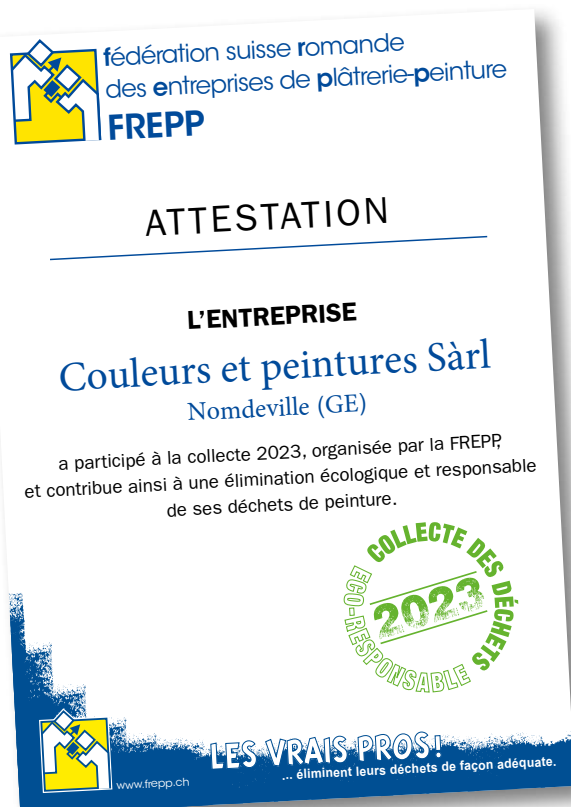
MAÎTRES D'ŒUVRE :

PRIVILEGIEZ LES ENTREPRISES EXEMPLAIRES

Les entreprises participant à la collecte des déchets, organisée par la FREPP et donc respectueuse de l'environnement, se voient remettre une attestation signifiant leur bienveillance envers la nature. Les maîtres d'œuvre sensibles à cette problématique, et les autres également d'ailleurs, devraient exiger cette attestation à toute entreprise à qui ils confient leurs travaux.

ACTION EN FAVEUR DES MEMBRES

Le rabais de 50 % accordé depuis 2021 aux entreprises membres sur leur facture d'élimination de leurs déchets de peinture sera très vraisemblablement pérennisé. L'objectif visé est double : alléger les charges des entreprises en cette période difficile et encourager ces dernières à l'élimination correcte de leurs déchets.



FP³

FONDS PROFESSIONNEL ROMAND DE LA PLÂTRERIE-PEINTURE

La loi sur la formation professionnelle de décembre 2002 offre la possibilité aux organisations professionnelles de lever un fonds professionnel auquel toutes les entreprises de la branche doivent contribuer. Ce fonds permet de financer diverses prestations liées à la formation et au perfectionnement professionnel, en évitant de solliciter toujours les mêmes membres des associations professionnelles.

En ces périodes où nous menons de front la formation de chef de chantier, de contremaître et de maîtrise « peintre » et « plâtrier », les heures de travail consacrées à la mise sur pied de ces programmes de cours et de préparation aux examens sont très nombreuses. Il est donc indispensable de disposer d'un tel fonds afin de pouvoir rémunérer correctement toutes les personnes qui s'engagent pour le développement et la pérennité de nos belles professions.

Les entreprises sollicitées, qui n'étaient pas conscientes du travail intense réalisé ni de son coût, comprennent maintenant mieux la nécessité de contribuer, par le biais du FP³, à former tous les jeunes qui s'engagent dans notre branche.

Afin d'assurer une égalité de traitement, une taxe de base minimale a été étendue à toutes les entreprises pour éviter que celles ayant une faible masse salariale paient moins que les travailleurs indépendants sans personnel. Cette modification a été mise en place par un nouvel arrêté du Conseil fédéral entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Toutes les informations sur le fonctionnement du fonds FP³, son règlement, l'utilisation des ressources et l'arrêté du Conseil fédéral sont consultables sur notre site internet www.frepp.ch.





APPLI-TECH

À LUCERNE

Covid oblige, la grande foire suisse des fournisseurs des entreprises de plâtrerie-peinture a enfin pu se dérouler en février dernier à Lucerne. Et bien sûr, la FREPP y était pour accueillir tous les acteurs romands de la plâtrerie-peinture. Chefs d'entreprises évidemment, mais aussi collaborateurs et apprentis. Plusieurs entreprises ont en effet saisi l'occasion de joindre l'utile à l'agréable en faisant le déplacement de Lucerne avec tous leurs collaborateurs. Certains cantons ont organisé le déplacement de tous les apprentis, ce qui a permis à ces derniers de découvrir l'ensemble des équipements, machines, outils et produits à disposition pour réaliser les travaux, ce qui a contribué à parfaire leurs connaissances du métier.

Alors oui, quelques fournisseurs ont renoncé à une participation à cette édition d'appli-tech. C'est à notre sens une erreur. La FREPP, avec le comité d'organisation de la foire, tentera de connaître les raisons de ces quelques désistements, et fera en sorte que la prochaine édition de 2026 puisse à nouveau compter sur l'ensemble des fournisseurs actifs sur le marché suisse de la plâtrerie-peinture.

Du côté du stand de la FREPP, nous sommes très satisfaits d'avoir pu accueillir les très nombreux Romands ayant fait le déplacement de Lucerne et partagé sur notre stand le verre de l'amitié. Les contacts avec nos partenaires fournisseurs furent également très intéressants et profitables.



T-SHIRTS



CHEMISES PLASTIQUES

PORTE-CLÉS



POLOS



SACHETS DE SUCRE

AUTOCOLLANTS



FREPP

fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS!

CAMPAGNE LES VRAIS PROS!

Aujourd'hui, plus que jamais, il est indispensable pour les entreprises de se démarquer des «bricoleurs», des peintres du dimanche (et du samedi), de ceux qui régulièrement contribuent à faire croire que l'on peut s'improviser dans nos professions sans formation ni matériel adéquat.

Nos professions sont exigeantes. On a l'occasion de le découvrir lors de chaque édition du FREPP Info, les connaissances techniques indispensables afin de réaliser un travail irréprochable et durable, dans le respect de l'éthique professionnelle, sont importantes, et surtout, pas du tout maîtrisées par les bricoleurs, barbouillons itinérants et autres «jobbers» qu'on peut dénicher sur des sites tels que «needhelp». Malheureusement, la FREPP n'est que trop souvent témoin des déboires de personnes ayant cru bien faire en confiant leurs travaux à ce type de travailleurs,

C'est pourquoi nous encourageons vivement tous les membres FREPP à s'afficher distinctement en tant que «VRAIS PROS». Pour ce faire vous avez à disposition une large gamme de produits comme illustrés sur ces pages.



PLAQUETTE

BÂCHES



... sont membres des associations cantonales de la FREPP.

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'objectif de la solution de branche romande pour la sécurité au travail dans les entreprises de plâtrerie-peinture est de sensibiliser les entreprises et les travailleurs à différents cas d'accidents qui peuvent survenir dans ces professions plus spécifiquement.

Le rappel régulier de porter une attention toute particulière aux accidents les plus fréquents et de signaler des

causes d'accidents plus rares, mais non moins graves, problématiques et coûteux, est une des missions de notre solution de branche. En évitant une paperasserie rébarbative et en étant les plus concrets possibles dans nos actions, nous avons convaincu près de 400 entreprises que la solution de branche romande est un instrument adapté pour répondre aux mesures fédérales sur la santé et la sécurité au travail, et est préférable à une fastidieuse solution individuelle. Pour que votre qualité de membre de la solution de branche romande de la plâtrerie-peinture soit toujours reconnue, vous devez, vous ou l'un de vos cadres, avoir fait le cours PERCO et suivi un cours Edex (échanges d'expériences) dans un intervalle maximum de 5 ans. Des cours PERCO et Edex sont organisés chaque début d'année en Suisse romande.

ACTIONS DE SENSIBILISATION

Chaque année, le groupe de soutien pour la solution de branche traite un thème prioritaire lors de sa communication aux membres. Ainsi, la

protection de la maternité, la protection contre le soleil, les échafaudages, les produits dangereux, les vestiaires, sanitaires et locaux de pause, sont autant de thèmes abordés ces dernières années.

ATTESTATION PERCO

Les PERCO de chaque entreprise membre de la solution de branche romande de la plâtrerie-peinture se voient délivrer une attestation (voir ci-dessus) confirmant la conformité avec les directives fédérales en matière de sécurité au travail. De plus en plus de maîtres d'œuvre demandent de joindre une copie de ce document lors du retour des cahiers de soumissions. Mais toutes les entreprises membres de la solution de branche romande peuvent spontanément le joindre à chacune de leurs offres. Cela peut favorablement influencer tout maître d'ouvrage sensible aux questions de la sécurité sur les chantiers.

SUVA

Le nombre d'accidents annoncés poursuit sa baisse encourageante. D'une manière générale, les taux de primes net vont baisser en 2024, essentiellement en raison d'une évolution favorable des nouvelles rentes et une évolution modérée des coûts des prestations. La situation financière des réserves de la branche qui retrouve les chiffres positifs influence également les taux de primes 2024.

Globalement, on peut dire que, tenant compte également des évolutions par rapport au système bonus/malus, 60 % des entreprises de la classe 44D verra son taux de prime diminuer; aucun changement pour 30 % d'entre-elles, essentiellement en plâtrerie, le 10 % restant subira une hausse en fonction du système bonus/malus.

LA SUVA C'EST:

- 4,3 milliards de prestations servies
- 4,3 milliards de cotisations perçues
- 4370 collaborateurs
- 130 660 entreprises affiliées
- 2 047 500 assurés
- 406 300 cas d'accidents enregistrés

AAP: NOMBRE D'ENTREPRISES AVEC MODIFICATION DES TAUX DE PRIME AU 1^{er} JANVIER 2024

Modification des degrés	Nbre d'entreprises	Parts	Nbre d'entreprises	Parts
+4 et plus	76	1,0%	768	9,9%
+3	276	3,6%		
+2	135	1,7%		
+1	281	3,6%		
Inchangé	2 260	29,1%	2 260	29,1%
-1	4 000	51,4%	4 749	61,0%
-2	508	6,5%		
-3	108	1,4%		
-4 et plus	133	1,7%		
Total	7 777	100%	7 777	100%

AAP: TAUX DE BASE AU 1^{er} JANVIER 2024 DE LA CLASSE 44D

Collectif	Genre d'entreprise	Nombre d'entreprise (année préc.)	Masse salariale 2022 en 1000 francs	Taux de base				Modification des taux de prime bruts 2023-2024
				2023		2024		
				Degré	(%) net/brut	Degré	(%) net/brut	
44D		7 775 7 681	2 622 389					
A0	Entreprise de peinture	4 749 4 741	1 458 141	99	2,3860 / 2,3621	98	2,2720 / 2,2493	- 4,8 %
AR	Restauration d'œuvre d'art	41 44	4 791	87	1,3280 / 1,3147	85	1,2050 / 1,1930	- 9,3 %
B0	Entreprise de plâtrerie	2 985 2 896	1 159 457	115	5,2100 / 5,1579	115	5,2100 / 5,1579	inchangé

ASSOCIATIONS ÉCONOMIQUES

CONSTRUCTIONSUISSE

Un secteur clé pour l'économie :

- Une valeur ajoutée allant jusqu'à 10 % du PIB suivant les branches prises en compte (gros œuvre, second œuvre, métiers techniques, ingénierie, etc.).
- 331 000 emplois en Suisse et 83 000 emplois dans les cantons romands (EPT), soit 8 % de l'emploi total.
- Un tissu de petites entreprises : 85 % des entreprises comptent entre 1 et 9 employés.
- Un des principaux secteurs formateurs de Suisse : quelque 34 000 contrats d'apprentissage en cours (CFC et AFP) dans les branches de la construction, soit 16 % des contrats d'apprentissage en cours en Suisse.
- Une protection sociale forte : réseau dense de CCT déclarées de force obligatoire (nationales, régionales ou cantonales), conditions de travail modernes et attrayantes, possibilités de retraite anticipée généreuses.

Construction romande a défini 10 domaines d'action essentielle. Une veille législative, des interventions directes aux élus concernés, des rapports explicatifs pour tous les élus nationaux sont autant d'éléments essentiels pour lesquels cette faïtière romande de la construction est active.

- 1) Aménagement du territoire
- 2) Infrastructures et mobilité
- 3) Efficience énergétique
- 4) Développement durable
- 5) Marchés publics
- 6) Politique de la concurrence et activités de la Commission de la concurrence (COMCO)
- 7) Distorsions de la concurrence par les entreprises publiques
- 8) Main-d'œuvre étrangère et relations avec l'Union européenne
- 9) Faillites en série et concurrence déloyale
- 10) Conventions collectives de travail

bauenschweiz
constructionsuisse
costruzionesvizzera

UNION SUISSE DES ARTS ET MÉTIERS (USAM)

L'USAM est l'association faîtière des 500 000 PME de Suisse et joue évidemment un rôle essentiel en matière de défense des intérêts des entreprises et de mise en place de conditions favorables permettant aux entreprises de bien fonctionner, d'être performantes et de se développer. L'USAM s'est montrée très active dans de nombreux dossiers et a exercé toute son influence au Parlement fédéral, avant les votes importants pour nos PME, et lors des campagnes de votation dont elle a, pour beaucoup, assuré la coordination et le bon déroulement.

L'organisation faîtière joue parfaitement son rôle lorsqu'il s'agit pour les milieux économiques de faire entendre leur point de vue sur les nouvelles législations devant réguler le marché.

Vous l'avez certainement vu dans la presse, le remplacement du Directeur de la faîtière des entreprises suisses a créé quelques remous en raison des irrégularités dans les documents présentés par le candidat retenu. Une nouvelle procédure est en cours pour la nomination du successeur de Hans-Ulrich Bigler qui a fait valoir son droit à la retraite.

sgv  **usam**

UNION PATRONALE SUISSE (UPS)

L'Union patronale Suisse est, comme son nom l'indique, spécialisée dans la défense des employeurs. Elle œuvre pour faire en sorte que les conditions de travail de l'ensemble de l'économie suisse soient adaptées aux besoins et permettent aux entreprises d'évoluer sereinement dans un marché hautement concurrentiel. Le dossier qui occupe actuellement cette organisation est la réforme de la prévoyance professionnelle. Le référendum ayant abouti, la droite et centre droit, soutenus par les associations économiques, devront mettre toute leur énergie pour faire passer le projet de réforme du 2^e pilier qui, sans être parfait, constitue une avancée notoire dans la direction d'un assainissement de notre système de retraites.



SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND
UNION PATRONALE SUISSE
UNIONE SVIZZERA DEGLI IMPRENDITORI

Magnum-Partenaires



AKZO NOBEL COATINGS AG
Industriestrasse 17a, 6203 Sempach Station
www.sikkens-center.ch



KNUCHEL FARBEN SA
Steinackerweg 11, 4537 Wiedlisbach
www.colorama.swiss



KNAUF SA
Kägenstrasse 17, 4153 Reinach/BL
www.knauf.ch



BOSSHARD + CO. AG
Infangstrasse 97, 8153 Rümlang
www.bosshard-farben.ch



RUPF + CO. AG
Eichstrasse 42, 8152 Glattbrugg
www.ruco.ch



STO AG
Südstrasse 14, 8172 Niederglatt
www.stoag.ch



CAPAROL FARBEN AG
Gewerbstrasse 5, 8606 Nänikon
www.caparol.ch



SAINT-GOBAIN
SAINT-GOBAIN WEBER AG
Täferstrasse 11b, 5405 Baden-Dättwil
www.weber-marmoran.ch



KARL BUBENHOFER SA
Hirschenstrasse 26, 9201 Gossau
www.kabe-peintures.ch



SOCOL SA
Rue du Lac 24, 1020 Renens
www.socol.ch

Medium-Partenaires



ALFONS HOPHAN AG
www.hola.ch



DOLD AG SA
www.dold.ch



PEKA Pinselfabrik AG
www.peka.ch/www.pekashop.ch



VERNIS CLAESSSENS SA
www.claessens.ch

Basic-Partenaires

PERMAPACK AG
www.permapack.ch

STORCH (SCHWEIZ) AG
www.storch.ch

TOUPRET SUISSE SA
www.toupretpro.ch

GREUTOL SA
www.greutol.ch

FESTOOL SCHWEIZ AG
www.festool.ch

LANIT SA
www.lanit.ch



GROUPE DE PEINTRES & PLÂTRIERS
SPONSORS

Le groupe de sponsors s'engage pour la formation et la formation continue des peintres et des plâtriers. Grâce à un concept de soutien à long terme et à la collaboration précieuse entre les membres du groupe de sponsors et la FREPP, les objectifs visés peuvent être réalisés de façon efficace et orientée sur le but. La FREPP recommande à ses membres de privilégier pour leurs activités commerciales les partenaires de l'association.

La FREPP remercie les partenaires pour leur engagement!

www.groupe-de-sponsors.ch

FOURNISSEURS PARTENAIRES

La cordiale collaboration entre la FREPP et ses membres et les fournisseurs partenaires est un exemple dans le domaine. Il faut louer l'esprit constructif de nos partenaires qui ont compris que l'avenir du métier passe absolument par une formation professionnelle supérieure d'un excellent niveau. Des matériaux de qualité ne sont pas mis en évidence s'ils ne sont pas mis en œuvre par des artisans qualifiés et compétents. De même, un excellent artisan ne peut pas fournir un travail de qualité si les produits qu'il met en œuvre ne répondent pas à certaines exigences.

D'où une excellente collaboration et un soutien financier appréciable des fournisseurs pour toutes les activités de formation supérieure et pour l'édition de matériel de formation.

Merci à tous les partenaires pour leur collaboration tout au long de l'année et pour leur indispensable soutien financier. Les membres sont invités à leur montrer leur reconnaissance par des relations commerciales régulières.





REMERCIEMENTS

Notre fédération ne pourrait être aussi performante et active sans le soutien et le travail de nombreuses personnes qui contribuent à son bon fonctionnement. Ce rapport est l'occasion de témoigner toute notre reconnaissance et de leur dire un grand merci pour leur engagement :

- aux membres du comité central romand et à leur président pour leur contribution à la prise de décisions favorables à une saine et dynamique évolution de la FREPP;
- aux membres des différentes commissions et groupes de travail pour leur implication dans les différentes commissions, notamment de formation et de perfectionnement;
- aux enseignants aux cours théoriques, aux cours pratiques, aux cours de formation professionnelle supérieure, ainsi qu'à l'Ecole de la construction;
- aux membres de la commission des championnats romands pour leur implication et le partage de leur enthousiasme;
- aux membres pour leur participation aux différentes activités et prestations;
- au team FREPP enfin, Romy Hintz, Xavier Saillen, Francine Clavien et Adrienne Mauris, pour leur travail assidu, toujours très engagés et mus d'une volonté farouche d'aller de l'avant et de faire de la FREPP une organisation appréciée de ses membres.

10 ANS

Voici 10 ans, en septembre, que la FREPP a acquis son indépendance et a investi ses nouveaux bureaux à la rue de la Dent-Blanche 8 à Sion. Cette étape doit être marquée, car elle fut un véritable élan pour le développement des prestations envers les entreprises et au service des professions de peintre et plâtrier. La bonne assise financière de la FREPP lui a permis d'acquérir ses nouveaux locaux et offre de belles perspectives, en faveur de la formation supérieure des professions notamment.

COMMISSIONS

COMMISSION SUISSE POUR LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET LA QUALITÉ - DÉLÉGUÉS FREPP

- Gérard Anzenberger Réchy
- Mario Manzini Sainte-Croix

COMMISSION SUISSE DE SURVEILLANCE DES CIE - DÉLÉGUÉS FREPP

- Jean-Michel Chabloz Meyrin
- Mario Manzini Sainte-Croix
- Thomas Hilger Lausanne
- Daniel Matthey Colombier

RÉDACTION «FREPP INFO»

- Baptiste Monnard (Prés.) Fenil-sur-Corsier
- Olivier Berchten Veyrier
- Pierre-Yves Correvon Gimel
- Pierre-Joseph Filippini Sion

PROMOTION PROFESSIONNELLE

- Damien Boscaglia St-Sulpice (NE)
- Gianluca Caragnano Carouge
- André Guggiari Fribourg
- Stéphane Michelet Conthey
- Florent Treboux Bassins

FPS COMMISSION D'EXAMEN - PLÂTRE

- Stéphane Michelet (Prés.) Conthey
- Cyril Bernasconi Courtételle
- Luis Paulo De Sousa Bernex
- Loïc Gurtner Boulens
- Stéphane Locatelli Carouge
- Mario Manzini Sainte-Croix
- Claudio Muscianesi Verbier
- Olivier Roy Montagny-près-Yverdon
- Christophe Sauteur La Tour-de-Trême
- Valentin Schmid Ballens
- Bryan Villat Bassecourt

FPS COMMISSION D'EXAMEN - PEINTRE

- Denis Quaglia (co-Prés.) Vouvry
- Flavio Di Marco (co-Prés.) Marin
- Nicolas Clément Praroman-Le Mouret
- Thierry Déléze Saillon
- Pascal Dubugnon Burtigny
- Samuel Liniger Fenil-sur-Corsier
- Daniel Malherbe Le Mont-sur-Lausanne
- Renato Mandola Carouge
- Steven Mottaz Puidoux
- Sylvie Racine Boveresse
- Yannick Seramondi Versoix

COMMISSION INTERCANTONALE EFA

- Daniel Matthey (Prés.) Colombier
- Gérard Anzenberger Réchy
- Stéphane Brosy Delémont
- Jean-Michel Chabloz Meyrin
- Carmine Ciaramella Lussy-Villars
- Conrad Glauser Moutier
- Jean-Marc Jaquier Gland
- Stéphane Locatelli Carouge
- Claudio Muscianesi Verbier
- Gilles Perseghini Estavayer-le-Lac
- Pierre Righini Lausanne

COMMISSION INTERCANTONALE DES CIE

- Mario Manzini (Prés.) Sainte-Croix
- Gérard Anzenberger Réchy
- Jean-Michel Chabloz Meyrin
- Thomas Hilger Lausanne
- Stéphane Locatelli Carouge
- Daniel Matthey Colombier
- Claudio Muscianesi Verbier
- Axel Perseghini Morens
- Gilles Perseghini Estavayer-le-Lac
- Pierre Righini Lausanne
- Philippe Voisard Le Locle

COMMISSION DES CHAMPIONNATS ROMANDS

- | | |
|-------------------------|--------------|
| • Thomas Hilger (Prés.) | Lausanne |
| • Serge Berclaz | Bavois |
| • Flavio Di Marco | Marin |
| • Stéphane Locatelli | Carouge |
| • Mario Manzini | Sainte-Croix |
| • Stéphane Michelet | Conthey |
| • Thomas Orth | Châtellaine |
| • Sylvie Racine | Boveresse |

GROUPE DE SOUTIEN À LA SOLUTION DE BRANCHE ROMANDE DE LA PLÂTRERIE-PEINTURE

- | | |
|--------------------------------|-------------------|
| • Romy Hintz FREPP | Sion |
| • Laurent Derivaz FREPP | Fribourg |
| • Michael Gruber FREPP | Brünisried |
| • Luc-Francis Martignier FREPP | Tolochenaz |
| • Amalia Massy FREPP | Sion |
| • Laetitia Piergiovanni FREPP | Neuchâtel |
| • Bernard Tissières SCIV | Sion |
| • J. Ernesto Suarez SYNA | Villars-sur-Glâne |
| • Armand Jaquier UNIA | Romont |
| • Christine Michel UNIA | Berne |

COMMISSION PATRONALE DE NÉGOCIATION CCT-SOR

- | | |
|-------------------------|-------------------|
| • Pascal Schwab (Prés.) | Prêles |
| • Matthieu Barro | Carouge |
| • Fabrice Beynon | Courgenay |
| • Nathalie Bloch | Genève |
| • Marcel Delasoie | Sion |
| • Laurent Derivaz | Fribourg |
| • Stéphane Ducommun | La Chaux-de-Fonds |
| • Bernard Erny | Genève |
| • Florian Lovey | Orsières |
| • Baptiste Monnard | Fenil-sur-Corsier |
| • Michel Monti | Prilly |
| • Pascal Sallin | Villaz-St-Pierre |
| • Fernand Sauthier | Arzier |
| • Bastien Sauve | Renens |

UNION DES ASSOCIATIONS PATRONALES – UAP-SOR

- | | |
|-------------------------|--------|
| • Pascal Schwab (Prés.) | Prêles |
|-------------------------|--------|

Secrétariat

- | | |
|-------------------------|------|
| • Marcel Delasoie FREPP | Sion |
| • Romy Hintz FREPP | Sion |

COMITÉ CPP-SOR

Délégation patronale

- | | |
|----------------------------------|-------------------|
| • Baptiste Monnard FREPP (Prés.) | Fenil-sur-Corsier |
| • André Guggiari FREPP | Fribourg |
| • Marcel Delasoie FREPP | Sion |
| • Florian Lovey FREPP | Orsières |
| • Serge Hitpold SO-GE | Genève |
| • Stéphane Ducommun FRECEM | La Chaux-de-Fonds |
| • Pascal Schwab FRECEM | Prêles |

Délégation syndicale

- | | |
|----------------------------------|----------|
| • Véronique Rebetez SYNA (Prés.) | Olten |
| • José Engenheiro SYNA | Genève |
| • Thierry Lambelet SYNA | Lausanne |
| • Serge Aymon UNIA | Ayent |
| • Yannick Egger UNIA | Fribourg |
| • Aldo Ferrari UNIA | Berne |

Secrétariat

- | | |
|-------------------------|----------------------|
| • Daniel Bornozy FRECEM | Le Mont-sur-Lausanne |
| • Samantha Adamy FRECEM | Le Mont-sur-Lausanne |



EN VENTE

OUVRAGES EN VENTE AUPRÈS DU SECRÉTARIAT DE LA FREPP

	Prix
Technique de décoration à l'ancienne	55.00
Manuel du papier peint (édition 2020, prix non-membre)	52.00
Manuel du papier peint (édition 2020, prix membre et formation)	37.00
Abécédaire des papiers peints (édition 2007)	25.00
Dénomination d'éléments de construction	15.00
Technologie peinture Tome I	20.00
Fiche technique CAN Qualités des surfaces	10.00
Séries de prix en version informatique (peinture, plâtrerie et isolation périphérique) à commander sous www.frepp.ch (prix membre).	100.00

EN VENTE AUPRÈS DE VOTRE SECRÉTARIAT CANTONAL

Série de prix en version papier (peinture, plâtrerie, isolation périphérique)	
la pièce (prix membre)	80.00
les 3 (prix membre)	200.00
Dossier de formation pour les apprentis (A voir auprès des cantons)	

Tous ces prix s'entendent hors taxes et sans frais de port.

TEAM



MARCEL DELASOIE

Directeur

Tél. : 027 322 52 62
Fax : 027 322 24 84
E-mail : marcel.delasoie@frepp.ch

ROMY HINTZ

Adjointe de direction

Tél. : 027 322 52 64
Fax : 027 322 24 84
E-mail : romy.hintz@frepp.ch



XAVIER SAILLEN

Responsable formation et FREPP Info

Tél. : 027 322 52 66
Fax : 027 322 24 84
E-mail : xavier.saillen@frepp.ch

ADRIENNE MAURIS

Chargée de communication

Tél. : 027 322 52 65
Fax : 027 322 24 84
E-mail : adrienne.mauris@frepp.ch

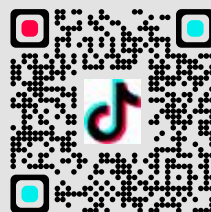


FRANCINE CLAVIEN ALBRECHT

Collaboratrice

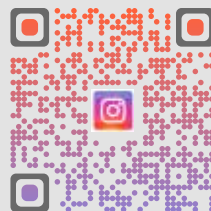
Tél. : 027 322 52 60
Fax : 027 322 24 84
E-mail : francine.clavien@frepp.ch

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX



TikTok

@LesVraisPros



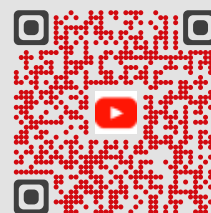
Instagram

@ Les Vrais Pros



Facebook

@Les Vrais Pros



YouTube

@FREPP Les Vrais Pros

FREPP

Rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion

Tél. : 027 322 52 60

E-mail : info@frepp.ch

LES ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FREPP



Association fribourgeoise des entreprises de plâtrerie-peinture

c/o Union patronale du canton de Fribourg
Rue de l'Hôpital 15 • CP 1552 • 1701 Fribourg
Tél. secrétariat : 026 350 33 00
l.derivaz@unionpatronale.ch • www.afmmp.ch
Président : André Guggiari
Secrétaire patronal : Laurent Derivaz



GYPSERIE PEINTURE GENÈVE

Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture et décoration du canton de Genève

c/o FER Genève
Rue de St-Jean 98 • CP 5278 • 1211 Genève 11
Tél. secrétariat : 058 715 32 11
gpg@fer-ge.ch • www.gpg.ch
Président : Gianluca Caragnano
Secrétaire patronale : Nathalie Bloch/Olivier Scheib (suppl.)



Association cantonale neuchâteloise des entreprises de plâtrerie-peinture

Rue des Noyers 11 • 2000 Neuchâtel
Tél. secrétariat : 032 721 30 40
info@anepp.ch • www.anepp.ch
Président : Flavio Di Marco
Secrétaire patronale : Laetitia Piergiovanni



Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres

c/o Bureau des Métiers
Rue de la Dixence 20 • CP 141 • 1950 Sion
Tél. secrétariat : 027 327 51 41
amalia.massy@bureaudesmetiers.ch • www.avmmp.ch
Président : Florian Lovey
Secrétaire patronale : Amalia Massy

entrepreneurs! fédération vaudoise

Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie et peinture

c/o Fédération vaudoise des entrepreneurs
Route Ignace Paderewski 2 • CP • 1131 Tolochenaz
Tél. secrétariat : 021 632 12 10
SecretariatsPatronaux@fve.ch • www.gvepp.ch
Président : Norbert Wuthrich
Secrétaire patronal : Luc-Francis Martignier

COMITÉ

COMITÉ FREPP (2023-2028)

Président : **Baptiste Monnard**

FRIBOURG

Président : André Guggiari
Secrétaire : Laurent Derivaz

GENÈVE

Membre : Olivier Berchten
(vice-président FREPP)
Membre : Gjavit Halili
Secrétaire : Nathalie Bloch
Olivier Scheib (suppl.)

NEUCHÂTEL

Président : Flavio Di Marco
Secrétaire : Laetitia Piergiovanni

VALAIS

Président : Florian Lovey
Secrétaire : Amalia Massy

VAUD

Président : Norbert Wuthrich
Secrétaire : Luc-Francis Martignier

SECRÉTARIAT

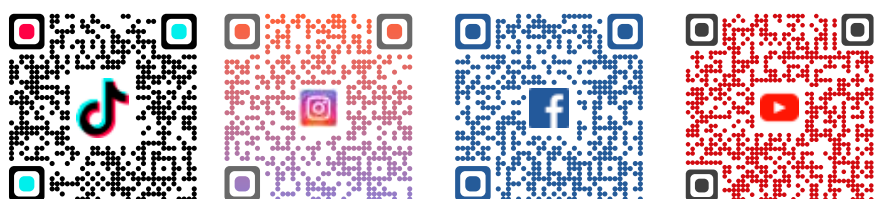
Directeur : Marcel Delasoie
Adj. de direction : Romy Hintz

Rapport présenté lors de l'Assemblée des délégués du 25 août 2023 à Neuchâtel

Fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
FREPP

Rue de la Dent-Blanche 8
1950 Sion

www.frepp.ch



LES VRAIS PROS!